

Mémoire

du

groupe anarchiste Kronstadt

[Octobre-novembre 1954, note manuscrite de Christian Lagant]

Sommaire

Pourquoi ce mémoire	p. 2
Historique du groupe Kronstadt	p. 4
Précisions sur le conflit CN-Groupe Kronstadt	p. 7
L'OPB	p. 9
De la FA à l'FCL: mécanisme d'une dictature	p. 12
Bilan idéologique de la FCL - Analyse de la déviation Fonteniste	p. 21
Conclusion sur la FCL-OPB	p. 28
Propositions finales du groupe Kronstadt	p. 33
DOCUMENTS ET ANNEXES	p. 34
activités du groupe Kronstadt	p. 35
compte-rendu de la Commission de conflits complément	p. 39
compte-rendu du conseil de la 2 ^o région	p. 50

Pourquoi ce mémorandum ?¹

Il n'est pas un militant qui, jugeant la situation actuelle du Mouvement Anarchiste Révolutionnaire, ne ressent pas profondément le marasme dans lequel il se débat

Le manifeste son inquiétude à des degrés plus ou moins forts; le groupe Kronstadt a décidé de forcer l'attentisme où il se réfugie.

Nous dirons tout d'abord que nous n'avons pas le culte Bolchévique du parti, que le mouvement n'est qu'un moyen que nous utilisons pour coordonner et rendre plus efficace nos énergies, pour faire triompher l'Anarchisme.

Nous ne prétendons pas déverser des paroles d'évangile, notre étude et les solutions que nous proposons seront sujettes à critiques et à discussions, et c'est ce que nous souhaitons.

Et si nous prenons la parole c'est que nous estimons que le problème dépasse le cadre d'un conflit entre un Groupe et les responsables d'une Organisation.

Le groupe Kronstadt depuis plus d'un an est « minoritaire » il est à l'opposition, il se refuse à suivre la politique intérieure et extérieure des responsables actuels du mouvement. Il s'est élevé avec plus ou moins de bonheur contre ceux qui consciemment ou non, mais avec une légèreté dangereuse, se sont vus confiés ou se sont emparés des leviers de commande de notre Fédération. Affaiblis par une conception sentimentale de l'Unité de la démocratie, du Fédéralisme, nous avons eu le tort de prendre trop souvent des positions de renoncement, après une vague et imprécise tentative de lutte. Cet effacement, la confusion qui en découlait, ne permettait en aucune façon d'éclaircir la situation véritable, et nous nous considérons comme responsables, sous cet angle, de la situation présente.

Quelle a été la récompense de cette confiance à tout prix, l'étouffement, le sabotage de notre Groupe d'abord, la calomnie, les insultes et l'élimination administrative ensuite.

Lors du dernier Congrès de PARIS, les responsables actuels, satisfaits de l'évolution, des perspectives ouvertes, considéraient la situation comme optima.

Que reste-t-il de leurs efforts inconsistants et dangereux.

-Une fédération squelettique, qui s'amenuise chaque jour par des départs volontaires, par la démission de groupes entiers, par les exclusions ou l'élimination administrative. Ces défections ne sont pas compensées par des apports nouveaux, depuis un an on nous promet de nouveaux groupes, qui sont toujours en formation et qui toujours seront à même, dans l'avenir, de remplir leur rôle. Des promesses oui, des réalités rien. Est-ce une situation positive que ce mouvement réduit au grand maximum à une soixantaine d'adhérents ?

-Une gestion financière à la petite semaine, sans étude budgétaire préalable, un gestionnaire qui s'engage pour 2 ans et qui disparaît après cinq mois d'exercice. Une Commission de Contrôle dont les travaux confirment et les irrégularités signalées lors du dernier Congrès National par le Groupe KRONSTADT et notre cri d'alarme lorsque nous signalions une gestion dont le déficit allait en s'accroissant.

-Un appareil administratif qui tend à réduire le militantisme à la vente et au collage, indispensable certes, mais insuffisant, laissant à l'élite la charge de la direction du mouvement.

¹ À partir d'un texte assez fautif, mais qui a le mérite d'exister, j'ai fait une correction quant à l'usage des majuscules (pas toujours logiques, en particulier, pour le mot « Kronstadt ») et des soulignements, d'après la photocopie de l'original (67 pages et pas 82, comme se trompe Wikipedia). J'ai fait le choix de ne faire que cette note.

Les notes existantes sont du groupes Kronstadt, dont deux incorporés dans le texte « (souligné par nous) ». Frank 30.06.2011.

-Un appareil administratif centraliste qui coupe tous les liens entre les groupes, qui ne remplit pas ses engagements envers la parution du *Lien*.

-En un mot une organisation de type « PARTI » et non fédéraliste, qui use du silence ou de la démagogie, cachant les défauts, gonflant des succès hypothétiques.

-Une politique ouvrière de masse, complexée par la démagogie Stalinienne, dont le moins que l'on puisse dire, c'est que la F.C.L. N'obtient même pas les succès trompeurs du P.C.F. Que l'on se pénètre bien du fait que ceux qui viennent nous trouver, cherchent autre chose que la pâle imitation de ce qu'ils viennent d'abandonner, et la surenchère ne fait que précipiter le chaos.

-Des rapports extérieurs inexistantes ou conçus de telles façons que les rapports sont impossibles.

-Une situation internationale très grave. Après la rupture plus ou moins avouée avec la Fédération Anarchiste Italienne, la rupture avec les Fédérations Locales du Mouvement Espagnol en exil de Paris, rupture décidée par ces Fédérations locales qui de plus la demande à l'échelon intercontinental et à celui de la CRIA.

Ce que nous présentons ci-dessus sommairement nous le préciserons plus loin.

-Nous dirons ce qu'est l'affaire KRONSTADT et nous parlerons du conflit qui l'oppose à certains responsables de la F.C.L., nous donnerons ce qu'ont été nos activités et ce qu'elles sont.

-Nous dresserons un bilan des activités du mouvement et la situation qui en découle, nous dévoilerons le vrai visage de la F.C.L. Et le mouvement qui a conduit la F.A. À la F.C.L., nous démontrerons la déviation idéologique et l'abandon de l'anarchisme en fonction de la prétendue Organisation Communiste Libertaire.

-Nous affirmerons notre fidélité à l'anarchisme révolutionnaire et à la nécessité d'une organisation Communiste Libertaire.

-Nous proposerons à tous les militants d'élaborer en commun un plan de redressement du Mouvement Anarchiste pour le triomphe de notre idéal.

La dernière accusation en date est que le groupe KRONSTADT s'est uni pour saboter l'Organisation. Enfin conscient de leur échec, du résultat négatif de leur « expérience », les responsables dans la plus pure tradition ont besoin de boucs-émissaires, ce fut en un temps ceux que l'on a appelés les vieilles barbes, maintenant c'est le tour du groupe KRONSTADT.

Que les camarades ne se trompent pas, ce sont des procédés qui ont fait leurs preuves, il est très facile de décharger sur elle la somme des erreurs commises, lorsque cette minorité est privée, volontairement ou non des moyens de s'exprimer, ces moyens de s'exprimer, que nous réclamons depuis 6 mois, sous-entendu lors de la réunion de la Commission de conflits.

Il y a une tradition qui consiste à se taire ou à partir nous l'avons déjà dit, nous n'avons pas le culte du Parti, sinon nous serions ailleurs, nous ne sommes pas partis et nous prenons la parole.

La situation est grave et nous faisons appel à tous les militants anarchistes, pour qu'ils acceptent la discussion, qu'ils évitent le renoncement et l'abandon compréhensible mais facile et dangereux. Le devoir d'un révolutionnaire est de recommencer sans cesse, quel que soit l'effort à fournir et cela jusqu'à la réussite.

Le Mouvement Anarchiste a toujours été traversé par des crises, mais jusqu'à présent il n'en est rien resté de positif, notre but est de trouver les causes du mal, de les dénoncer et d'y apporter les remèdes nécessaires.

Nous faisons appel à tous les militants anarchistes pour qu'ils comprennent, critiquent, jugent s'il est nécessaire et surtout apportent les éléments constructifs pour le redressement de notre mouvement.

Groupe KRONSTADT

Historique du groupe Kronstadt

On a dit et écrit beaucoup de choses inexactes en ce qui concerne déjà la création de notre groupe. La dernière version « officielle » a été exprimée au cours du dernier conseil de la 2^e région, à savoir : que la création du groupe Kronstadt se rattache au phénomène déjà constaté chez les « vaseux », « nullistes », etc. et qui consiste en un rassemblement des éléments les plus divers et même diamétralement opposés mais ayant pour des raisons différentes un seul but : le sabotage de l'organisation révolutionnaire spécifique F.A., puis F.C.L.

Dans le seul but de rétablir la vérité, il nous semble nécessaire de faire l'historique de notre groupe ainsi que de retracer les événements qui ont précédé, causé et déterminé sa création. Pour se faire, il est nécessaire de rappeler la situation générale à l'intérieur et autour de la F.A. À cette époque. En effet, il n'est pas sans intérêt de souligner que la majorité des éléments actuels du Groupe Kronstadt commence à fréquenter et à adhérer à la F.A. bien après la « grande purge » des éléments vaseux (pour éviter toute interprétation tendancieuse nous employons cette dénomination « officielle » quoique si peu politique et cachant si mal le manque total d'une critique théorique sérieuse).

Ce fait prouve :

1°) Que les militants actuels Kronstadt qui, à cette époque étaient déjà dans la F.A., n'étaient nullement considérés comme étant vaseux, etc.

2°) Que les militants actuellement au groupe Kronstadt et ayant adhéré à la F.A. postérieurement à cette époque n'étaient et ne pouvaient pas être assimilés aux nullistes déjà exclus, sinon leur adhésion n'aurait pas eu lieu.

Il est incontestable qu'il existait pendant l'année qui précéda la création du groupe Kronstadt l'unanimité à l'intérieur de la F.A. en ce qui concerne la nécessité d'une organisation révolutionnaire spécifique délivrée de tout élément autoritaire et anti-organisationnel.

La seule exception était les dirigeants de l'OPB, fraction autoritaire par essence même.

Groupe KRONSTADT

Comment fut créé le groupe Kronstadt ?

Dès le début de 1952, l'OPB et son gouvernement de marionnettes – le C.N. – s'affirma de plus en plus dans la voie autoritaire. Néanmoins, nous n'en sommes pas encore à la période des grands revirements et agissements flagrants. Mais la vie militante est aussi composée de petits faits et contacts quotidiens qui déjà permettaient aux militants du groupe SACCO et VANZETTI ainsi qu'à ceux de la Commission des jeunes, qui par la suite ont créé le groupe Centre de déceler cette tendance autoritaire dans de nombreux agissements du C.N. et dans l'organisation par celui-ci des Commissions et en particulier celle de la Presse ainsi que de la gestion.

Nous rappelons en passant et à ce propos le rôle et les agissements déjà anti-statutaires de FONTENIS dans cette comédie jouée autour de la création du groupe CENTRE, agissements,

inspirés par la crainte morbide de FONTENIS et de quelques jeunes intellectuels. Déjà FONTENIS et ses acolytes créent le vide autour d'eux d'une façon systématique.

En effet, leurs machinations étaient orientées d'une façon très nette contre tout militant intellectuel authentique ou ouvrier authentique possédant une certaine culture révolutionnaire pour s'entourer des éléments d'une formation idéologique douteuse, pour s'entourer de faux intellectuels, d'autant plus prétentieux que ratés et de faux ouvriers à qui ne restaient de la véritable condition prolétarienne que quelques signes purement extérieurs.

Phénomène devenu classique: les apprentis dictateurs ne tolèrent que la médiocrité.

C'est que FONTENIS et LUSTRE (mais au nom de qui et de quel droit ?) après avoir refusé aux militants de la Commission des Jeunes le droit de choisir un groupe, acceptèrent-ils enfin la création du groupe CENTRE mais à condition que celui-ci compte « un camarade qui a déjà la connaissance administrative d'un groupe » et en fait qui était membre de l'OPB

Ce fait n'est pas passé inaperçu par les jeunes militants « inexpérimentés du groupe CENTRE » qui redoublèrent de vigilance quoique incapables d'imaginer l'énorme paradoxe qu'est l'existence d'une organisation autoritaire secrète à l'intérieur d'une Fédération Anarchiste. Il est tout naturel que les militants du groupe CENTRE se soient rapprochés du groupe SACCO et VANZETTI dans la mesure où ceux-ci commençaient à prendre conscience de la véritable signification de l'OPB

Cette similitude de position ajoutée au désir des militants du groupe CENTRE d'avoir une activité de quartier, et d'un quartier, quartier latin, qu'ils connaissaient particulièrement bien, d'autre part le désir des militants du groupe SACCO et VANZETTI de reprendre certaines activités exigeant un plus grand nombre de militants ayant des attaches au quartier, voilà les raisons véritables de cette fusion du groupe CENTRE avec le groupe SACCO et VANZETTI et la création du groupe KRONSTADT .

Composé d'autant de militants ouvriers manuels que de travailleurs intellectuels, malgré les revers subis, qui ne sont que très normaux dans la vie militante, le groupe KRONSTADT a fait ses preuves d'un groupe combatif, vivant, présent, d'un groupe vigilant, d'un groupe Anarchiste.

Accusé par les fractionnistes autoritaires d'inactivité, c'est sans fausse modestie que ce groupe soumet son bilan à tous les camarades.

Groupe Kronstadt

Précisions sur le conflit F.C.L. Groupe Kronstadt

Le conflit qui oppose le groupe Kronstadt à la F.C.L. peut sembler pour les groupes éloignés et mal informés n'être qu'une querelle entre des personnes, querelle n'intéressant pas l'organisation.

Le conflit actuel a commencé il y a plusieurs années pour certains militants du groupe qui ont désapprouvé les méthodes employées pour épurer la F.A. et en 1953 pour l'ensemble du groupe qui n'était pas d'accord avec la ligne idéologique du Libertaire et qui désapprouvait les actes antifédéralistes des organismes nationaux de la F.C.L.

Le conflit devint évident lorsque le groupe Kronstadt écrivit une motion contre le problème essentiel de Fontenis paru dans le lib n°348, motion écrite pour donner notre point de vue sur le problème des intellectuels. Cette manifestation de notre part a suffi pour déclencher les hostilités à notre égard de la part du C.N. Ceci révolte le groupe car il nous semble à tous qu'on aurait pu discuter notre point de vue sans nous taxer d'opposition malhonnête et d'hostilité personnelle pour Fontenis

Au congrès de 1953, les militants du groupe Kronstadt presque tous présents furent stupéfaits par l'extraordinaire préparation de toutes les résolutions et de l'unanimité des délégués. Très vite, il devint évident pour nous qu'aucune coopération était possible pour nous qui, étions pas dans le coup. On discuta même pendant des heures des principes déjà imprimés sans discussion préalable dans les groupes.

Le Manifeste du communisme libertaire avec lequel nous sommes en désaccord profond au point de vue idéologique de même que le contenu du Libertaire de plus en plus éloigné des principes fondamentaux de l'anarchisme ne firent qu'accentuer notre désaccord. Le changement de nom de la Fédération anarchiste avec tout ce que ce changement impliquait nous fit prendre encore plus conscience du conflit que nous vivions.

Malgré tout cela, profondément attachés à l'idée d'organisation et conscient que nous ne pouvions travailler efficacement qu'en restant dans la Fédération nous avons tout fait pour rester, pour vivre jusqu'au bout l'expérience d'une organisation anarchiste avec tous les problèmes, d'autant plus que nous avons dans notre groupe des jeunes militants qui avaient adhéré non au groupe Kronstadt mais à la F.A. Si nous avions pensé que les positions prises par le Lib., le Congrès, la F.C.L. dans ses différentes activités était la position réelle des groupes nous nous serions retirés sans tapage notre place n'étant plus là. Mais nous savions très bien que toute la ligne idéologique de la F.C.L. était tracée par quelques-uns. D'où notre circulaire d'octobre 1953 qui motive aussitôt des demandes d'exclusion. Nous demandions alors la convocation de la commission des conflits et nous eûmes raison de faire confiance aux militants de base puisque la commission de conflits ne nous a pas exclus d'office.

Mécontents des résultats de la commissions des conflits tenue en janvier 1954, la 2 Région nous exclut d'office en mars 1954 et pratiquement nous informe que nous sommes exclus depuis janvier (depuis janvier nous n'avons plus de timbre) car nous ne vendons pas le Libertaire.

C'est commode de présenter les opposants comme des fainéants empoisonneurs et de supprimer un groupe car il ne vend pas le journal mais pour nous le problème n'est pas là et nous ne marchons pas dans ces opérations d'exclusion destinées à supprimer ceux qui ne sont pas d'accord.

Le groupe Kronstadt demeure attaché non seulement aux principes fédéralistes, aux méthodes anarchistes avec l'honnêteté et la largeur d'esprit que cela implique et non à l'autoritarisme, la recherche de l'efficacité rapide sans soucis des méthodes employées. Il y a un

conflit profond sur le fond et sur la forme. Nous pensons que l'essentiel de ce qui se publie ou se dit n'a jamais été discuté dans les Congrès et qu'on devrait au moins laisser le droit aux groupes de critiquer ou de discuter ces positions.

Mais dans la F.C.L. on veut l'harmonie totale. Ceux qui ne sont pas d'accord n'ont qu'à disparaître ou à se soumettre et c'est ce que nous ne voulons pas accepter.

L'OPB

L'OB (Organisation « PENSÉE BATAILLE »), c'est le parti clandestin qui, actuellement, dirige notre FCL.

Ce parti s'est constitué secrètement en janvier 1950 à l'intérieur de la Fédération Anarchiste dans le but de transformer celle-ci en organisation de lutte de classe.

Composée d'un petit nombre de militants (dix-sept à l'origine) l'OPB s'est révélée dès le départ, grâce à son caractère secret, un instrument de noyautage efficace pour conquérir les postes responsables locaux, régionaux et nationaux. 18 mois après sa création, au Congrès de Lille (1951), l'OPB s'assurait le contrôle absolu de la Région Parisienne.

Ces résultats ont été possibles pour deux raisons majeures:

1°) Le manque de vigilance de la part des Groupes.

2°) L'organisation quasi-militaire de l'OPB

Depuis 1945, l'histoire de la FAF N'est qu'une suite de concessions faites, congrès après congrès par les anarchistes aux responsables nationaux qui, d'années en années, élargissaient les pouvoirs du C.N. au point d'en faire l'outil essentiel de l'Organisation non seulement d'ordre administratif, mais encore d'ordre idéologique. À la naissance de l'OPB, les groupes usaient de leurs droits élémentaires d'examen des activités du CN.

L'OPB, parti clandestin, a ses propres statuts et déclaration de principes. Elle dispose de militants qui, selon ses statuts, avant d'être membres de la F.A. sont « avant tout aux ordres de l'OPB » Elle a à sa tête un bureau composé de trois membres. Les cotisations obligatoires sont de 500 à 2000 francs par mois et par militant. Ces cotisations donnaient à l'OPB Des moyens financiers solides, utilisés par exemple, pour financer les déplacements des membres OPB Les adhésions à l'OPB se font par cooptation après enquête sur le passé du futur militant et sur proposition de deux parrains.

Les assemblées plénières de l'OPB Ont lieu tous les 15 jours, parfois toutes les semaines. Ces réunions sont obligatoires pour tous, les décisions qui y sont prises sont exécutoires par tous y compris ceux qui ont voté contre ; le bureau de l'OPB est d'ailleurs chargé de faire respecter par les militants ces décisions qui sont applicables dans la FAF (dans les groupes, au Comités de la Région Parisienne, et au Comité National).

Dans les groupes, les militants OPB doivent s'assurer les secrétariats, inciter, en montrant l'exemple, au collage et à la criée, détecter les éléments susceptibles d'entrer à l'OPB Dans les groupes encore, les militants OPB font adopter des motions allant toutes dans le même sens en vue des Congrès.

Dans les Comités responsables, notamment au CN, les militants OPB S'efforcent de l'emporter sur les militants FAF par des votes majoritaires jusqu'au moment où le CN sera totalement sous le contrôle du parti clandestin.

Les groupes Paris 19, Paris Est, Paris 14, Paris 18, Sacco et Vanzetti, Boulogne-Billancourt, Paris-Centre, Paris Nord, FA 4 (Marseille) et Narbonne sont noyautés par l'OPB et votent ensemble dans les Congrès s'assurant facilement la majorité devant les autres groupes plus nombreux mais divisés.

Après le Congrès de Bordeaux la victoire de l'OPB est totale. Ceux qui ne peuvent rester dans la FAF se retirent et se regroupent autour de l'Entente Anarchiste.

Toutefois au cours des années 1950, 1951, 1952, 1953-54, le parti clandestin connaît des crises internes. Sur les 17 militants réunis lors de la création de l'OPB, il n'en reste en 1954, que six, dont trois sont aujourd'hui les 3 membres du bureau de l'OPB. Le parti clandestin a facilité les ambitions personnelles : peu à peu le caractère collégial de l'OPB a fait place à l'autorité d'un seul : le secrétaire de l'OPB.

Lors de sa fondation, le parti clandestin avait comme but de propager l'« Anarchisme Social », il n'était nullement question d'utiliser le matérialisme historique comme base idéologique ni de vider la FAF de son contenu fédéraliste pour y substituer un centralisme bureaucratique tel que nous le connaissons actuellement dans la F.C.L. Pourtant cette évolution s'est faite logiquement : l'orientation en était prise dans le moment où l'OPB se constituait en dehors des principes et statuts de la FAF, pour entreprendre un travail de noyautage.

Les antécédents de l'OPB

Il serait faux de penser que dans la FAF, le fédéralisme était respecté avant janvier 1950, date de création de l'OPB.

Avant janvier 1950, il existait déjà un organisme clandestin dont les membres cooptés, étaient contrôlés par la FAF Cet organisme secret était cependant admis par l'ensemble du mouvement... Il s'agit du groupe d'auto-défense.

Le groupe d'auto-défense, placé théoriquement sous la responsabilité du Secrétaire général de la FAF jouissait dans la pratique de l'autonomie la plus complète et ne rendait de compte à personne. Dans les Congrès, comme au Comité National le groupe d'Auto-Défense était un sujet tabou.

Quelles étaient les attributions de ce groupe ?

Chargé soi-disant d'assurer la sécurité de la FAF en temps de paix comme en temps de guerre, le groupe d'auto-défense sorte de gendarmerie anarchiste, a surtout permis la réunion d'un groupe de militants qui, par la suite, au sein de l'OPB se sont bien vite élevés au rangs de policiers politiques.

On peut dire sans exagération que l'OPB est fille de ce groupe d'auto-défense qui, dans la FAF, n'a jamais été combattu, mais au contraire toléré par tous, malgré son caractère opposé aux principes généraux de la Fédération.

Les militants de l'OPB

Voici dans l'ordre alphabétique les militants ayant appartenu à l'OPB Entre janvier 1950 et février 1953 (date après laquelle nous n'avons plus de renseignements concernant l'OPB).

Bader (Marseille)

Blanchard

Blanchet (membre du CN)

Caron (secr. Général de la FCL, secr. adjoint de l'OPB)

Cécile Moine

Devançon

Devillard

Dubédac

Emery

Estève (correspondant de l'OPB à Narbonne)

Fontenis (secrétaire général de l'OPB)

Jeannine Becker

Joulin (trésorier de l'OPB)

Laullau (membre du C.N., secrétaire général de CRIA)

Lustre (+)

Moine (membre du CN)

XXX (secrétaire de la 2° Région (actuellement empêché))

Nedelec

Ninn

Proll

Sautarel

Les noms soulignés sont ceux des militants qui, actuellement, sont toujours membres de l'OPB. Les autres noms sont ceux des militants ayant démissionné ou ayant été exclus avant mars 1953. Lustre a apparemment été exclu de l'OPB au début de cette année.

Depuis février 1953, d'autres militants ont été cooptés mais ne pouvons avancer leur nom en toute certitude nous nous abstenons de les mentionner ici.

Groupe Konstadt

Conclusion sur l'OPB

Il y a seulement deux façons d'analyser l'affaire OPB avant que l'on considère les agissements fractionnels, secrets et autoritaires avec un préjugé favorable ou défavorable.

En effet, on ne peut pas évoquer d'autres raisons ou d'autres critères quant au fond de l'affaire. Le fond simple et clair, c'est le fait même:

Quelques militants ont organisé une société secrète au sein d'une Fédération anarchiste avec un bureau directeur, répartition des tâches, gestion, discipline quasi-militaire, statuts et objectif, ainsi qu'un but final inavoué et inavouable.

Il est difficile, en effet, de prouver péremptoirement que ce but final : la bolchévisation, la prise de direction de la Fédération se trouve à la base de l'OPB pour certains, cela est suffisamment rassurant seulement, il se trouve que dans une question d'ordre idéologique et organisationnel, nous n'avons aucun droit de nous préoccuper des intentions peut-être sincères à l'origine mais qui n'étaient pas pour autant moins déviationnistes dès le départ.

On ne peut pas introduire dans une analyse politique la notion sentimentale des « bonnes intentions » et surtout nous ne pouvons pas le faire en tant que militants conscients quand il est question tout simplement des agissements totalemt opposés à la base même à la doctrine anarchiste.

Croire ou faire semblant de croire qu'on arrivera à mettre sur pied une organisation libertaire et fédéraliste en agissant en cachette et derrière le dos des camarades, en passant par dessus la tête des groupes et assemblées contrairement à tous les principes fédéralistes, s'assurer le contrôle bureaucratique de l'appareil organisationnel, croire qu'en organisant la dictature, on se bat pour la liberté, ne peut avoir d'autre signification que la naïveté ou alors l'absence totale de formation politique anarchiste.

Devant l'absurdité complète de cette situation, nous ne pouvons que constater – et tous les camarades conscients le feront avec nous – que tous les membres de l'OPB par le seul fait d'appartenance à cette clique cessaient d'être des militants anarchistes en vertu des statuts aussi bien anciens que présents en vertu de toutes les déclarations de principes depuis que le mouvement existe, y compris même la dernière.

Nous réviserons nos positions envers ces camarades et nous les considérerons comme réintégrés au sein de la Fédération aux conditions nécessaires et suffisantes suivantes :

1°) Reconnaître que l'appartenance à un groupement clandestin autoritaire, au sein du mouvement anarchiste est contraire à l'idéologie que nous défendons.

Reconnaître que l'erreur provient du fait même de l'appartenance à un tel groupement et non de considérations de résultats ou de points de détail.

Le principe de ces méthodes doit être condamné par une analyse idéologique sérieuse faite ou acceptée par ces camarades.

2°) Continuer à travailler au sein de la Fédération comme tout autre militant.

Nous sommes obligés de constater que S. Ninn et L. Blanchard, militants du groupe Kronstadt restent les seuls anciens membres de l'OPB qui satisfont à ces conditions. Notons de plus que ces deux camarades ainsi que le camarade Léo, étaient exclus de l'OPB depuis février 1953 à cause de leur attitude antiautoritaire et à cause de leur position idéologique anarchiste.

Il serait logique d'arrêter là notre analyse et de citer pour finir une phrase de Malatesta, admirable par sa justesse et par son actualité:

« Marcher vers l'anarchie ne peut pas signifier le reniement de l'anarchisme à travers la constitution d'un gouvernement de soi-disant anarchistes. Il faut tendre vers ce que l'on veut en faisant ce que l'on peut. » (Article de Malatesta dans *Pensiero e Volontà* n°4, Rome, 15 février 1924).

..De la F.A. À la F.C.L. : mécanisme d'une dictature

Si l'existence de l'OPB explique suffisamment les dessous de la crise de la Fédération française, il n'en demeure pas moins qu'un problème plus général subsiste.

Celui de savoir comment une telle société secrète, une telle franc-maçonnerie, un tel parti clandestin a pu mettre la main sur une organisation fédéraliste. Comment des révolutionnaires ont pu être amenés à faire le jeu d'une dictature ?

La question en définitive est de savoir comment un directoire clandestin a pu accaparer la vie d'un mouvement anarchiste et comment éviter que pareille situation contre-révolutionnaire puisse à l'avenir trouver un terrain favorable dans une organisation libertaire.

Pour essayer de répondre à ces questions, il est nécessaire de répondre à ces questions, il est nécessaire d'examiner attentivement quel est le fonctionnement de la Fédération française et comment il a pu être utilisé à des fins contraires à l'anarchisme.

D'abord la centralisation administrative croissante accomplie dans la F.A. a permis la concentration des responsabilités en un petit nombre de militants rassemblés localement – la région parisienne – créant les conditions favorables d'un accaparement de ces fonctions par une tendance organisée. Et cela d'autant plus que la dite tendance était organisée clandestinement et pouvait abuser la confiance des militants isolés n'ayant d'autre organisation que celle de la Fédération.

L'isolement des groupes et des militants n'est pas rompu dans les congrès et les commissions où ils sont noyés alors ou utilisés par l'OPB agissant secrètement.

La libre expression des militants après s'être cantonnée à un droit platonique de parole aux congrès, d'accès aux bulletins nationaux et régionaux est restée de plus en plus limitée dans les faits.

LES CONGRÈS majorité factice et tripotage électoral

Le fonctionnement des congrès a permis à une majorité factice d'orienter le vote de motions et le résultat des élections par des procédés classiques de truquage.

Certains groupes sont délibérément écartés des congrès (ainsi en fut-il de Grenoble, Toulouse et Lille, etc...).

Le nombre réel des membres représentés a été enflé systématiquement par les groupes tenus par l'OPB certains groupes même sont pratiquement créés sur le papier (voir aux documents l'étude sur l'état des effectifs de la F.C.L. présentés par le groupe KRONSTADT à la Commission des conflits).

Les représentants de ces groupes ne représentaient en fait pas autre chose que l'OPB, leur mandat était un mandat OPB Les congrès préparés à l'OPB sont ensuite préparés dans les groupes par les émissaires de l'OPB qui suggèrent leurs motions.

La majorité de militants n'apercevait rien de ces cuisines et se laissait orienter par les manœuvres de l'OPB sans réagir.

Les textes soumis simultanément aux groupes par l'OPB convergent dans le sens qui sera suggéré au congrès.

Les motions des opposants sont devenues très rares, puisque l'opposition est supprimée avant les congrès et que la préparation du congrès est orientée à un tel point qu'elle ne stimule guère l'opposition, et dans ce cas, elles sont sabotées (exemple : motion du groupe Kronstadt avant le congrès de Paris).

Au congrès national de Paris 1953, une majorité composée de Fontenistes, de membres

fictifs et d'éléments dupés, vote régulièrement dans le sens voulu par l'OPB.

Au congrès régional de Paris (décembre 1953), la technique est encore plus poussée et le truquage plus osé:

Le congrès adopte le matin, sur proposition de l'opposition (Kronstadt, St-Germain) que la majorité des $\frac{2}{3}$ soit requise pour l'élaboration des statuts de la deuxième région. La majorité fonteniste est battue et sur bien des points est amené à composer avec l'opposition. Au cours de l'après-midi, changement de tactique, l'OPB par son intransigeance pousse le congrès dans l'impasse et après plus d'une heure impose le retour à la majorité simple. Le système de votation change en cours de congrès suivant le bon plaisir des responsables de l'OPB.

Régulièrement à chaque élection les membres des groupes d'opposition sont écartés : tous les responsables représentent avec homogénéité le point de vue de l'OPB. Aucun représentant de l'opposition n'est élu. Plus aucune trace de fédéralisme : tout à la « majorité », rien aux opposants, nous pénétrons dans le domaine du totalitarisme.

Ainsi, ayant mis dans sa poche le congrès national de Paris en esquivant toute discussion idéologique poussée, l'OPB s'assure la disjonction des responsables de la deuxième Région.

Il est entré dans les mœurs alors de proscrire tout débat idéologique dans les congrès, comme au sein des groupes OPB, comme dans le journal, comme dans les organes internes. Tout débat est ramené sur le plan disciplinaire et administratif. L'élaboration doctrinale est réservée aux membres de l'OPB opérant dans le contrôle de la base.

L'ORGANISATION RÉGIONALE Prédominance de la région parisienne

L'orientation des congrès s'accompagne de la mainmise sur les organismes régionaux spécialement en ce qui concerne la deuxième Région (Région parisienne).

Tous les membres de l'OPB étaient concentrés dans la Région parisienne (à part les deux correspondants de province). Leur répartition entre différents groupes leur permet de disposer plus aisément de la deuxième Région que de la Fédération.

La création de statuts de la deuxième Région est l'aboutissement de cette évolution, plaçant la deuxième Région, la plus nombreuse et la plus active du fait de la centralisation des organismes fédéraux (C.N., journal, etc...) sous la coupe de l'OPB.

Ces statuts sont employés par les responsables locaux comme instrument d'exclusion à la place des statuts nationaux encore fédéralistes.

COMMISSION D'AUTO-DÉFENSE

Pour des raisons de sécurité, tout à fait naturelles, aucune publicité n'entoure le fonctionnement de la Commission d'auto-défense et tous les militants étaient tenus à la plus grande discrétion à son sujet.

Cependant, s'il paraissait normal qu'en congrès aucun débat public ne soit toléré sur l'organisation de l'Auto-Défense, le secret qui entoure cette commission devint total.

Il était excessif qu'aucun responsable fut-il membre du C.N. ou même secrétaire général de la Fédération ne soit tenu au courant de rien, et n'aient aucun droit de regard sur cette activité.

Or, depuis sa création en 1946, c'est FONTENIS qui reçut la responsabilité d'organiser l'Auto-Défense.

Aucun autre responsable de la Fédération ne put exercer le moindre contrôle sur le recrutement et le travail de la Commission.

Le secret absolu qui entourait l'Auto-Défense permit à FONTENIS d'y recruter à loisir les membres de sa propre organisation secrète l'OPB, à tel point que la Commission d'auto-défense

devint le paravent de l'OPB.

Nous comprenons parfaitement le secret absolu qui doit entourer une Commission d'auto-défense. Encore faut-il que cette Commission fonctionna en période « calme » offre les garanties nécessaires et qu'elle ne soit pas entièrement autonome, qu'elle rende des comptes à un ou plusieurs membres du C.N. dignes de la confiance générale. C'est dans ce sens que nous pensons que le fonctionnement d'une Commission d'auto-défense doit être déterminé par un Congrès.

COMMISSION DE PRESSE

Les activités de la Commission de presse se réduisent à former le Comité de lecture et le Comité de rédaction du LIBERTAIRE.

Or, le recrutement de cette commission qui rédige l'organe de la Fédération dépend actuellement comme les autres « commissions » permanentes du CN.

Le CN nomme au Comité de rédaction sur proposition des groupes, or trois groupes seuls y étaient représentés: KRONSTADT (et avant PARIS-CENTRE et SACCO et VANZETTI), PARIS-NORD et PARIS 19.

Depuis que les positions OPB prises par le LIBERTAIRE ont rendu impossible la participation du groupe KRONSTADT et depuis qu'un censeur corrigeait sans recours les articles s'écartant de la ligne OPB, seuls les deux derniers participaient aux travaux.

L'exclusion de la Commission de Presse sur ordre du CN est absolument discrétionnaire (cas BRETON à propos de la motion « officialisation » des thèses du camarade FONTENIS contenues dans le manifeste du « Communisme Libertaire », pièce jointe aux documents).

La participation aux travaux de même n'est pas contrôlée suivant les principes du fédéralisme. Des camarades « sûrs » pour l'OPB sont introduits dans la Commission sans être officiellement nommés par le CN augmentent artificiellement la majorité « Fonteniste » du Comité.

À la première incartade, les membres non-réguliers sont purement et simplement remerciés sans que le CN ait à fournir la moindre justification (cas Masson).

Le traitement des membres réguliers est peu différent.

L'irresponsabilité des membres de la Commission est compensée par l'autorité absolue du CN sur eux.

Cela est d'autant plus fâcheux que le travail en Comité de rédaction est de première importance du moins théoriquement.

Le choix des sujets à traiter, l'orientation à donner aux articles, le choix des sujets à traiter, l'orientation à donner aux articles, le choix entre les textes reçus des correspondants et des militants, la mise en valeur de telle ou telle question, la présentation générale du journal, tout cela est décidé par le Comité de rédaction.

Or, la majorité du Comité de rédaction est mouvante et peut être dirigée suivant le bon plaisir du CN:

1°) par l'adjonction de membres flottants prenant part aux débats,

2°) par l'élimination des membres réguliers ou irréguliers taxés d'opposition ou de divergence.

En plus de cela, les décisions démocratiquement prises en Comité de rédaction sont sujettes à caution, car:

1°) Elles sont suggérées pratiquement par un état de fait ancien qui aboutit à réserver au même militant les articles vitaux pour le mouvement. Aussi s'est instaurée depuis deux ans au moins un quasi monopole du camarade Fontenis sur les articles de fond (éditoriaux, problèmes essentiels, etc...). Monopole de fait qui aboutit à faire d'un militant en quelque sorte le titulaire de la rubrique idéologique du journal.

Face à FONTENIS disposant des articles de fond et préparant à l'avance leurs

enchaînements et leurs orientations, les autres militants dispersés, se voient régulièrement chargés d'improvisations sur des thèmes secondaires de l'actualité.

Peut-on parler de fédéralisme et d'expression démocratique entre celui qui dispose du journal pour exposer largement ses opinions personnelles en les présentant comme des prises de position de l'organisation sur des sujets primordiaux et généraux et ceux qui se répartissent les « chiens écrasés » ?

Là encore, la passivité des camarades est à condamner, ils ont laissé un militant s'arroger le droit de traiter notre journal comme sa tribune personnelle et de se réserver les articles idéologiques.

2°) Les décisions de la Commission de Presse ne s'appliquent qu'aux choix et à l'orientation générale des articles et à leur répartition entre les membres. La teneur des dits articles ne peut être contrôlée par la Commission de Presse qui ne fonctionne en Comité de lecture que pour les articles reçus avant la séance, c'est-à-dire ceux des correspondants lointains et des collaborateurs épisodiques. Les articles des collaborateurs réguliers ne passent pas devant lui faute de temps. Ils sont rédigés après la séance du Comité de Rédaction et séparément envoyés au journal. Tous les projets de contrôle démocratique des articles une fois rédigés, proposés par le groupe Kronstadt ont été repoussés. À tel point que la rédaction définitive du journal, la présentation exacte des pages, la mise en place des articles, la détermination des titres échappant à la majeure partie au Comité de Rédaction qui n'accorde en quelque sorte qu'une sorte de visa préalable indéterminé. Qui opère le nécessaire examen avant la publication ?

3°) Les décisions de la Commission de Presse sont soumises à une véritable censure de fait, exercée sur les membres par quelques camarades ayant la haute main sur la parution du journal. Joulin, Fontenis et jadis Lustre. Ce sont eux qui en dernier ressort jugent les articles et décident pour des motifs trop pratiques de mise en page ou des motifs idéologiques, de leurs publications. Ce sont eux qui corrigent même certains articles décidant sans appel de la valeur de leurs contenus et de l'exactitude de leurs formulations. Ces procédés de censure furent dénoncés en leur temps par les membres du groupe Kronstadt qui purent les signaler. Aussi, avant le Congrès national de Paris, le terme « anarchiste » avait disparu du journal remplacé partout par « communiste libertaire » à l'insu des rédacteurs. L'OPB avait décidé l'élimination de ce terme plusieurs mois avant qu'il ne soit soumis au référendum.

Aussi, d'autres articles furent dénaturés, des paragraphes entiers supprimés, d'autres ajoutés et jusqu'au titre décidé par la Commission de Presse défigurés sur le marbre.

Là encore, la Commission n'était que le paravent des membres de l'OPB agissant en toute souveraineté.

LA COMMISSION D'ÉTUDES

Depuis l'abandon de la publication des « ÉTUDES ANARCHISTES », aucun travail sérieux idéologique n'était entrepris dans le cadre de l'organisation. La Commission d'études qui devait pallier ce grave manque de coordination dans l'élaboration et la remise à jour des positions doctrinales de la Fédération entama un travail qui fut enrayé dès le départ.

En effet, s'étant réunis à plusieurs reprises avant le Congrès de Paris en 1953, elle ne s'est pas réunie depuis juin 1953 alors que les rapporteurs du groupe Kronstadt avaient avancé suivant le programme prévu et tiennent prêt depuis ce temps le travail demandé.

La Commission d'études risquant de faire prendre au mouvement des positions non en accord avec l'OPB et pouvant opposer à l'activité fractionnelle de Fontenis, une activité organisationnelle de poids sur le plan idéologique devenait dangereuse et devait être limitée au plus vite.

LA COMMISSION DE CONTROLE

La Commission de contrôle ne voulut pas entendre les avertissements du camarade de Kronstadt ancien permanent quant à la gravité de la situation financière présentée au Congrès de Paris par le gestionnaire.

Depuis la disparition de celui-ci, elle dut prendre la responsabilité de remplir sa tâche. Un compte-rendu a été publié plusieurs mois après, compte-rendu confirmant la mise en garde d'alors du groupe Kronstadt.

Les porte-paroles de l'OPB avaient au Congrès de Paris épaulé le gestionnaire qui était un des leurs et avaient détourné l'attention des congressistes par des assurances optimistes sur l'état financier du mouvement. Maintenant, la gravité de la situation est difficilement dissimulée. Sur qui l'OPB qui a un membre à la Commission de contrôle va-t'elle rejeter la responsabilité de la faillite ? Un mouvement se dessine contre Lustre, ce gestionnaire disparu sans que l'on ait jamais donné les motifs réels de son départ. Voilà un bouc-émissaire tout trouvé !

LA COMMISSION DE CONFLITS

La Commission des conflits de part sa composition résultant de l'élection du dernier Congrès n'était pas entre les mains de l'OPB et la majorité de ses membres échappaient à son influence directe. C'est ce qui explique sa résolution du 17 janvier faisant justice au groupe Kronstadt des nombreuses accusations non motivées inspirées au C.N. et à différents groupes par l'OPB C'est pour éviter d'avoir à comparaître devant la Commission des conflits face à Kronstadt que l'O.P.B a tenté de faire radier administrativement le groupe Kronstadt à l'échelon régional.

MAINMISE SUR L'ORGANISATION

Aussi, utilisant la passivité de la masse des militants et le noyautage méthodique, une fraction est parvenue à contrôler et à diriger l'ensemble de la Fédération. Résumons le processus qui aboutit à créer au sein de la Fédération un pouvoir concentré en une pyramide hiérarchisée qui anime les rouages les plus importants de l'organisation.

Ce procédé rappelle curieusement le système du « holding » qui permet à un petit groupe d'actionnaires de « tenir » des sociétés de plus en plus étendues où ils disposent d'un nombre minime mais agissant de voix.

A) Les principaux groupes de Paris « tiennent » la deuxième Région et la Fédération en accaparant la grosse majorité des postes responsables (CN, etc...) et de sièges des commissions.

B) L'OPB « tient » les principaux groupes de la Région parisienne en trustant les responsabilités de groupe.

C) Le bureau de l'OPB « tient » l'OPB dont les membres sont ramenés à la tâche d'exécutants dociles.

D) Fontenis « tient » l'OPB par son poste prédominant de Secrétaire à l'Organisation.

On comprend facilement comment s'est ainsi affirmée la supériorité de la fraction Fontenis. Son monolithisme de pensée et sa cohésion disciplinée lui ont permis une stratégie et une tactique triomphant aisément des militants dispersés confiants dans le fédéralisme de l'Organisation.

L'OPB seule avait la possibilité d'agir simultanément dans de nombreux groupes pour les influencer de l'intérieur dans un sens déterminé.

L'OPB seule a pu truster les initiatives et l'activité au sein des groupes puis au nom des groupes.

L'OPB seule pouvait s'assurer un monopole de fait sur l'activité administrative et idéologique de la Fédération.

L'OPB seule était cet outil redoutable capable d'utiliser la démocratie apparente pour les besoins d'une dictature occulte.

Aussi, la Fédération, au lieu d'être l'expression de l'ensemble des militants de base par l'intermédiaire d'organismes démocratiquement élus, devenait l'expression d'un seul homme appuyé, relayé par des organismes disposés à agir depuis un centre jusqu'à la périphérie.

C'est l'inverse même du processus fédéraliste ou même démocratique. C'est le type même de toute machine bureaucratique dont le stalinisme fut un des plus beaux exemples.

Remarquons qu'il n'est pas nécessaire qu'à la tête d'une telle fraction se trouve un homme occupant un poste public de responsable. C'était le cas de Fontenis. Il a prouvé qu'un individu pouvait à force de calcul et de manœuvre mettre la main sur une organisation révolutionnaire.

Dans les facteurs de sa réussite, nous devons compter sur le fait qu'il a usé d'atouts personnels particulièrement dangereux, sa valeur personnelle, sa profession lui permirent de mener une action de propagande personnelle particulièrement efficace. Le fait que plus qu'un autre militant non permanent, il eut la faculté d'être présent au local central et d'accomplir de multiples visites et tournées à travers le pays a transformé les facultés qu'il mettait à disposition du mouvement pour les faire jouer dans l'influence personnelle auprès des militants français et étrangers. Mais, il est certain que s'ils n'avaient pas eu si constamment besoin de ses services, il n'aurait pas acquis si vite la prépondérance qu'est la sienne.

Mise à part l'admiration de ses proches, si Fontenis a pu se tailler une telle place dans l'organisation, c'est grâce au manque de vigilance révolutionnaire des militants et au renoncement passif d'un grand nombre d'entre eux à exercer leur droit de critique sur les faits qui pouvaient leur paraître sujets à caution.

Fontenis a su perpétuellement s'entourer de militants choisis qui le secondent utilement, il n'est pas seul, il s'appuie sur certains militants qui étayent sa dictature soit consciemment par l'adhésion à l'OPB, soit à demi-consciemment par la soumission aux tâches pratiques d'exécution requises par le fonctionnement du mouvement.

ÉLIMINATION DES OPPOSANTS

En effet, il est apparu bientôt que face au noyau serré des Fontenistes, le groupe Kronstadt de par sa position géographique, et les positions de responsabilité qu'avaient occupés ses membres qui leur fournirent ainsi une connaissance approfondie de la vie interne de la Fédération, le groupe Kronstadt seul était à même de mener la lutte au sein de la F.C.L.

Il était temps pour l'OPB d'en finir et de limiter la contagion. Il fallait éliminer Kronstadt par une opération décisive et exemplaire.

Kronstadt ayant prouvé qu'il pouvait tourner la procédure (Commission des conflits) à son avantage en démasquant ses accusateurs, il fallait pour l'OPB avoir recours à une procédure plus expéditive à la procédure de radiation administrative. Le Conseil régional de la deuxième Région se chargea de la besogne, prenant prétexte d'un motif disciplinaire, il prétendit couper court à tout

débat. Nous sommes là en présence d'un vieux procédé employé par tous les Partis, par ceux qui se sont assuré d'une majorité pour fermer la bouche à une « minorité ». Il faut éviter tout débat sur des questions fondamentales capables de troubler les hésitants, couper court à toute discussion et exclure <u>avant</u> toute confrontation des points de vue au sein de l'organisation pour disqualifier la minorité (dont on craint qu'elle fasse vaciller la majorité) tous les moyens sont employés jusqu'à la calomnie et la diffamation en passant par l'amalgame avec tous les adversaires du mouvement. Tous ces moyens furent employés méthodiquement par les faux majoritaires de la F.C.L. contre Kronstadt pour l'acculer à l'exclusion.

Sous le déguisement « d'unité tactique », on en venait à supprimer toute tendance au sein de la Fédération.

Plus question de fédéralisme, le centralisme menait directement au totalitarisme.

PERSPECTIVES DE LA FCL – OPB

Aucun travail véritablement collectif, aucune expression individuelle ne sont d'ores et déjà pratiquées au sein de la F.C.L. Aucun travail d'approfondissement idéologique ou d'éclaircissement théorique n'est sollicité, suscité ou encouragé de la part des groupes (sinon dans les groupes OPB au moment des congrès). Les voix discordantes sont étouffées, aux critiques répondent démission forcée, la radiation, l'exclusion. Toute initiative est bridée. La répartition des tâches se fait à partir d'un centre unique. Les actes d'autorité se multiplient, coordonnés, concentrés dans le sens précis voulu par l'OPB.

L'OPB seule impulse la Fédération. Le processus de bolchévisation idéologique l'accompagne. Nantis d'un complexe de reniement vis-à-vis du P.C.F. et du stalinisme et d'un complexe de reniement vis-à-vis de l'anarchisme, du Mouvement anarchiste et des organisations sœurs, les responsables entraînent la Fédération dans une évolution dont le terme est un décalquage grossier du marxisme.

En fait, à force de renier l'héritage du combat anarchiste, de se séparer de la tradition anarchiste et anarcho-syndicaliste, les fontenistes sous prétexte de se rapprocher du mouvement réel des masses se coupent de la classe ouvrière.

Leur tactique est celle d'un activisme forcené, d'un aventurisme inconsidéré, d'un amateurisme enfantin qui réduit le travail de la fédération à celui de quelques groupes d'agitation chargés de diffuser le LIBERTAIRE.

Les militants ne doivent pas uniquement ni avant tout être des vendeurs du *Libertaire*. Le travail interne du groupe, de formation et de progrès idéologique, doit demeurer plus important que l'information de l'extérieur.

Or toute l'activité du groupe est concentrée sur le LIB. Et de quel LIB s'agit-il ? D'un journal élaboré en vase clos, coupé non seulement de la classe ouvrière mais des propres militants de la FCL.

Quand un groupe propose quelque chose hors de la vente et du collage du LIB, le CN lui reproche de « déprécier le journal » (réponse à Mâcon. *Lien* n°4). Mais qu'est-ce que déprécier le journal, sinon continuer à en faire un instrument de mystification qui ne trompe que les imbéciles ? Qu'est-ce que déprécier l'organisation sinon se borner à surimposer les activités à la classe ouvrière sans qu'elle ait une véritable vie ouvrière ?

La précarité de l'assise sociale de la F.C.L. n'a d'égale que son sectarisme et son dogmatisme obtus.

Le réalisme ne consiste pas à faire un petit P.C., mais à coller aux masses et à leurs aspirations et à écouter leurs voix et d'abord celles des militants anarchistes. Il ne s'agit pas de répondre aux chefs staliniens mais « d'être attentif » à la volonté ouvrière. Or où est la participation ouvrière à la vie de la F.C.L. ? Quelques bureaucrates isolés assèment leur vérité comme paroles d'évangiles ? Et le reste a le droit d'écouter, d'applaudir, de coller et de vendre.

Les militants quittent peu à peu le mouvement, il est temps que l'hémorragie s'arrête car il y a beau temps que les individualistes et inorganisable ne sont plus ici pour qu'on se réjouisse de départs nouveaux.

Les militants qui restent ont un rôle trépidant et abrutissant d'exécutants mécaniques des bureaucrates. Leur endurance a des limites et le nombre des départs n'est plus compensé par celui des adhésions nouvelles.

Le nouveau cours amorcé par Fontenis peut-il aboutir ailleurs qu'à la liquidation de la Fédération après la liquidation de l'anarchisme. La nouvelle pensée du guide n'a pas un attrait grandissant et la nouvelle génération ne grossit plus le rang des guidés.

La nouvelle Fédération est installée dans les meubles de l'ancienne, vit sur le local, le journal, la réputation et les sympathies du vieux mouvement anarchiste tout en répudiant son héritage historique et tout en se coupant du mouvement mondial.

Qu'y a-t-il de commun entre l'Anarchisme révolutionnaire et le « Communisme libertaire à la sauce Fontenis » ? : peu de choses disent eux-mêmes, maintenant, les responsables de la FCL. C'est aussi notre avis, mais si Fontenis et son état-major veulent apporter quelque chose de nouveau à la classe ouvrière en France, libre à eux, mais qu'ils ne se fassent pas les fossoyeurs du mouvement anarchiste, avec les dépouilles de la F.A. L'anarchisme n'est pas mort ici et les fractionnistes devront faire leur travail ailleurs.

LES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE FRANÇAISE

Fontenis qui fut naguère l'un des éléments les plus actifs d'un courant organisé tendant à promouvoir l'anarchisme social est devenu aujourd'hui le porte-parole d'un petit groupe autoritaire et bureaucratique.

Le fait dictatorial est là : était-il contenu dès le départ dans l'absence, de démocratie et de fédéralisme des moyens employés ? Sans doute.

Fontenis était-il déjà conscient de l'évolution déjà entreprise et des buts dorénavant atteints, en a-t-il « été » entraîné lui-même par la machine créée ? De toute façon les dangers d'un parti clandestin au sein d'une organisation révolutionnaire d'avant-garde devraient être présentés comme conduisant à la dénaturer. Le déclenchement du mécanisme dictatorial contenait en soi les risques les plus grands. Ces risques sont limités dans une organisation minoritaire d'avant-garde. Dans une organisation majoritaire de la classe ouvrière, les conséquences auraient pu être beaucoup plus graves pour les masses. Il est évident que tout noyautage bureaucratique et dictatorial d'une organisation ouvrière mène à utiliser celle-ci et, si les circonstances le permettent la classe ouvrière est au maximum la révolution dans une voie contre-révolutionnaire. Et cela, quelle que soit la pureté des intentions des responsables de la dictature. Nous ne mettons pas beaucoup plus en doute la sincérité de Fontenis que celle de Staline. Pas de procès d'intention. Les faits sont là assez éloquentes. La paralysie à l'intérieur, la trahison à l'extérieur sont des avertissements suffisants sans parler de l'élimination graduelle de tous les éléments jugés incertains. Aucune garantie dès à présent ne couvre les opposants. Qui peut assurer que dans la même organisation ouvrière engagée dans une situation révolutionnaire, l'OPB aurait résolu le conflit qui l'oppose à Kronstadt par de simples mesures d'exclusion ?

Qui eut fait entendre raison aux excommunicateurs ?

Qui eut tempéré le zèle des accusateurs à gages ?

Les risques de dictature sont en nous, ne l'oublions pas, et ainsi que les germes du bureaucratisme en nos organisations. L'histoire des luttes ouvrières montre combien est rapide le chemin qui va de la révolution à la contre-révolution.

La crise française a rappelé que:

1- La vigilance des militants et l'élection, le contrôle permanent et le rappel éventuel de tous les responsables sont les seules garanties de démocratie.

2- Le fédéralisme est le seul rempart contre le totalitarisme latent au sein de toute organisation politique.

3- La libre expression des tendances est la manifestation la plus significative du fédéralisme.

4- Le souci d'efficacité sans préoccupation des moyens et méthodes employés est incompatible avec l'anarchisme.

Pour nous, la fin ne justifie pas les moyens.

Partant de l'homme, c'est par l'homme que nous voulons libérer chaque homme.

Groupe Kronstadt

Bilan idéologique de la FCL

– Analyse de la déviation fonteniste

Après avoir démonté le mécanisme qui permit à une équipe de transformer une organisation anarchiste en une organisation centraliste et de tenir les leviers principaux de la F.C.L., il nous reste à examiner l'idéologie que cette équipe comptait faire triompher.

Il n'y a pas de coupure idéologique très nette sur un point particulier entre les thèses de l'équipe Fontenis et les thèses anarchistes classiques.

Dans le cas d'un conflit ouvert sur un point donné, la discussion de ce point contient tout le débat. Ainsi, le désaccord Staline – Trotsky sur la possibilité de la révolution en un seul pays ou au contraire sur l'internationalisation de la révolution.

Dans le cas de FONTENIS, il s'agit de tendances idéologiques déviationnistes.

Chaque point pris séparément ne s'éloigne que légèrement de l'idée anarchiste initiale mais tous les points s'éloignent dans le même sens, et le résultat final est une idéologie déviée, bâtarde, qui choque sans permettre une critique aisée.

Nous avons voulu dégager ici la direction prise par cette idéologie et pour cela, nous avons cherché une synthèse générale.

Chaque point en particulier demanderait une étude spéciale et développée que nous n'avons pu qu'effleurer ici.

Comme il a été démontré précédemment, le rôle des groupes de la F.C.L. se réduisait aux tâches purement matérielles : vente, collage.

« L'élaboration idéologique » était à peu près totalement monopolisée par le camarade FONTENIS. Dans ces conditions hors d'un contrôle fédéraliste au sein de l'organisation, coupé des militants anarchistes et du prolétariat, tirant sa documentation des quotidiens à grands tirages et cherchant les réactions ouvrières dans « l'*Humanité*² », la dégénérescence idéologique du mouvement était inévitable. Bien que très faible, la production idéologique de ces dernières années (problèmes essentiels, conclusion des articles de fond du *Libertaire*, brochure de Fontenis) présente certains signes caractéristiques permanents :

I°) Un rejet pur et simple de valeurs confirmées de l'anarchisme classique.

II°) Une transformation des points idéologiques fondamentaux d'après le problème suivant : pour chacun de ces points :

- A) négation ou suppression d'une ou de plusieurs caractéristiques anarchistes essentielles.
- B) Son remplacement par un trait marxiste, léniniste, stalinien ou du moins progressiste.

III°) Des élucubrations gratuites sur des problèmes importants, souvent peu traités par les anarchistes et où le prétexte de l'efficacité l'emportait sur le réalisme et sur le simple bon sens.

Le caractère principal de cette idéologie était cependant son allure non structurée, une critique systématique de tous les points abordés par Fontenis serait pénible et stérile.

² À leur point de vue, il y avait en effet identification entre les réactions du prolétariat et les réactions staliniennes: il était ainsi logique que l'*Humanité* serve d'antenne-témoin de la classe ouvrière)

Nous mettrons en évidence la direction prise par l'idéologie fonteniste sur quelques points fondamentaux.

LES COUPES SOMBRES PARMIS L'ANARCHISME HISTORIQUE

— Refus d'un héritage encombrant : l'anarchisme illégaliste (propagande par le fait, reprise...)

Cette période, historiquement valable (elle donne en fait naissance au syndicalisme révolutionnaire) et particulièrement méconnue du public, est systématiquement passée sous silence; Il nous semble au contraire que le rôle des anarchistes est de démontrer que ce moyen de lutte reste valable s'il est employé à bon escient. Il convient de souligner que cette arme agit plus psychologiquement que physiquement.

Au sein de l'équipe Fontenis, et au Libertaire, aucune étude n'a été tolérée sur la question.

Au cours des sympathisants, les promoteurs de cette tendance étaient rejetés de l'anarchisme vers le romantisme ou le banditisme. Simultanément dans le *Libertaire* (Oradour), Lustre défendait en bloc l'esprit de la Résistance, sans aucun esprit critique. Le fait que les résistants aient employé la propagande par le fait et l'attentat ne le choque alors. L'incohérence de telles positions serait évidente s'il ne se trouvait que pour des motifs précis, les staliniens condamnent la propagande anarchiste par le fait, les attentats d'anticoloniaux en lutte contre les colons.

— Rejet de l'histoire spirituelle du mouvement anarchiste : nous pourrions citer toute une série d'articles de Fontenis afin de démontrer l'abandon par celui-ci et sa fraction de toutes les valeurs anarchistes ainsi que la falsification de tout ce que l'histoire du Mouvement nous a légué. Mais nous allons nous borner à évoquer un seul cas de la Révolution espagnole, revue et corrigée par Fontenis (Voir *Libertaire* n°369 du 30 juillet 1953).

Nous avons toujours pensé qu'une série d'études très approfondies sur cette grande expérience s'imposait : nous n'avons jamais considéré ce sujet comme tabou et nous avons depuis longtemps souscrit aux thèses de Camillo Berneri exprimées dans « LA GUERRE DE CLASSES EN ESPAGNE ». Nous refusons de confondre l'analyse historique avec une falsification, la véritable méthode scientifique d'investigations historiques avec un pseudo-matérialisme mal assimilé.

En effet, il faut être totalement ignorant ou alors falsifier sciemment les faits et événements historiques pour pouvoir écrire comme le fait Fontenis que

« (...) le comportement du Mouvement espagnol miné par l'absence de thèses doctrinales solides et vérifiées par les faits, ne pouvait que conduire à la défaite »

et il pousse ce cynisme encore plus loin en affirmant que

« ...le Mouvement espagnol s'était jusque là contenté de littérature humaniste... » !!!

Toutes les grèves, toutes les insurrections, tous les martyrs – Littérature Casa Viejas, Asturies, Puigcerdá – Littérature ! Organisation de masse comptant par millions leurs militants – Littérature ! Journaux, revues idéologiques, écoles, influences jusque dans le continent sud-américain – Littérature ! Réalisations dans l'économie par application de principes libertaires – tout cela n'est pour Fontenis que « Littérature humaniste » qui ne permettait pas une « analyse sérieuse, profonde de l'histoire et des faits sociaux », et il finit son article en affirmant que « la doctrine Communiste Libertaire retrouvée, épurée, précisée, embrassant toute la réalité, exprime aujourd'hui la seule théorie révolutionnaire réelle et viable ».

Enfin, nous y voilà, nous savons maintenant que nous avons perdu la guerre des classes en Espagne parce que Fontenis a publié son « Manifeste du Communisme Libertaire » avec un retard de quinze ans...

Cela bien sûr n'est pas sérieux en soi et il serait inutile d'insister. Mais ce que nous voulons dénoncer, c'est la malhonnêteté du procédé et la mystification qui en découle. Pour prouver ses

« thèses doctrinales solides et vérifiées », Fontenis n'hésite pas à falsifier la pensée des militants tels que Camillo Berneri ou Durruti. Oui nous disons bien falsifier parce que faire des découpages dans les textes, isolant des phrases qui pourraient faire croire que les critiques de Berneri ou les attitudes de Durruti correspondent à celles de Fontenis, c'est falsifier la pensée de ces militants et mystifier les lecteurs. Quand on répète servilement dans le Libertaire les mots d'ordre de la bureaucratie Stalinienne, quand on va jusqu'à affirmer que la convocation du Parlement s'impose pour achever une grève, quand on essaye de nous prouver qu'au fond, il n'y a pas de différence entre Engels et Bakounine, on n'a rien de commun avec Camillo Berneri, rien de commun avec Durruti, on n'est tout simplement que collaborationniste, opportuniste et confusionniste et on se réclame de Berneri au même titre que les staliniens se réclament de Louise Michel ou d'autres héros de la Commune et ce n'est pas par hasard que Fontenis emploie les mêmes méthodes abjectes de la bureaucratie stalinienne.

— Sectarisme contre fédéralisme

Sous prétexte d'efficacité, toutes les tendances et individualités extérieures au dit Communisme Libertaire ont été exclues de l'organisation et excommuniées de l'anarchisme.

Or l'anarchisme est le but vers lequel tendent par des moyens divers communistes libertaires, anarchosyndicalistes, anarchistes individualistes.

La difficulté d'organiser certains éléments est évidente et prouvée. Il est cependant fallacieux de prétendre que les seuls anarchistes sont ceux qui luttent pour et par le Communisme libertaire. Ce sectarisme qui n'est autre qu'un esprit de Parti est en contradiction flagrante avec toute l'histoire anarchiste.

« La Fédération qui n'a jamais accepté de garder en son sein tous les individus qui peuvent se réclamer d'un anarchisme vieillot et sentimental désormais périmé et inefficace (souligné par nous) ne groupe au contraire que des militants et, c'est ce qui fait sa force et son dynamisme, surtout de jeunes militants ouvriers et intellectuels » (LIBERTAIRE 20 novembre 1953).

— L'anarchisme considéré comme une hypothèse.

Si nous sommes anarchistes, c'est que nos conceptions philosophiques, socialistes, économiques... ont place dans le courant d'idées qui passent par Bakounine, Kropotkine, Makhno, Malatesta, Durruti, Berneri...

Nous considérons que l'anarchisme est la seule solution valable à tous les problèmes posés à l'humanité. Nous considérons également que sur certains points (autoritarisme, étatismes, cléricisme...) nos positions sont intangibles, eussions-nous été une poignée au monde à penser cela hors Fontenis écrit :

« ...le drame est que plusieurs organisations prétendent représenter authentiquement la classe ouvrière, aussi bien les organisations socialistes ou communistes autoritaires que l'organisation anarchiste. Seule l'expérience peut départager, peut donner en définitive raison aux uns ou aux autres... » (Manifeste, page 8).

Doit-on admettre qu'en 1938, le fascisme avait raison ?

Doit-on admettre que l'expérience de plusieurs millions de militants communistes est concluante ?

Fontenis nous engage dans une voie où le nombre, l'efficacité est le seul critère, où anarchisme et communisme ne sont jugés que par le nombre de voix recueillis.

Nous sommes en désaccord avec ces procédés anti-anarchistes.

— Mépris de la personne humaine

L'anarchisme est toujours différencié de tous les partis par sa conception de l'homme (il ne s'agit évidemment pas de l'homme non situé et daté).

La base de la doctrine, c'est l'homme et non l'efficacité. Notre lutte est une lutte pour l'homme et non pour tel ou tel groupe d'individus. Cette conception refuse à l'anarchisme le droit à tous les moyens pour justifier cette fin.

Cette conception implique chez les anarchistes une volonté d'éducation permanente des militants et des masses.

Cette conception impose aux anarchistes de tenir grand compte de la psychologie réelle de l'individu. Cette conception impose aux anarchistes de ne pas manœuvrer en coulisse et de ne jamais tromper ni les masses ni les militants.

« Le LIBERTAIRE rajeunit et se renforce chaque année ». « Le LIBERTAIRE s'est fait le porte-voix du Troisième Front révolutionnaire, s'opposant aux deux fronts impérialistes, antagonistes, capitalistes et stalinien, ce qui lui a valu une audience mondiale accrue, ralliant à son point de vue d'importants mouvements ouvriers anarchistes (tels que les GAAP d'Italie ou la Fédération anarchiste mexicaine ou autre comme le POUM d'Espagne), le LIBERTAIRE touche hors de la F.A. un important secteur de l'opinion publique qu'il influence directement ». (LIB 20 décembre 1952).

« Notre Troisième Front révolutionnaire trouve chaque jour un écho plus grand parmi les futures victimes de la guerre imminente, chaque jour, de nouveaux exploités comprennent que chez nous est la seule solution, la solution libertaire ». (LIB 20 novembre 1952).

Or Fontenis et son équipe prônent un ouvriérisme forcené, quarante-huitard, démagogique, rétrograde, paternaliste, méprisant les ressources profondes de la classe ouvrière, et par là même, aboutissant à des conceptions réactionnaires et anti-ouvrières.

« Le prolétariat ne commet pas d'injustice ». (LIB 16 juillet 1953)

-remplaçant l'éducation par l'affirmation,

-négligeant totalement la psychologie des individus,

-trompant grossièrement et continuellement militants et lecteurs

(Création sur le papier d'un groupe Communiste Libertaire à ORLY – un militant ! LIB 7 juin 1953).

Toutes méthodes stalinien.

II LES TRANSFORMATIONS DE QUELQUES POINTS IDÉOLOGIQUES FONDAMENTAUX

— L'Organisation

a) Seul de tous les mouvements révolutionnaires, l'anarchisme était fédéraliste. Or, dans les faits, le fédéralisme ne fut jamais respecté par cette équipe (censure totale des motions dans le *Lien*, truquage des congrès...). Dans l'idéologie, les conceptions fédéralistes sont ramenées à des conceptions de démocratie interne (Manifeste page 15).

b) Simultanément – dans les faits l'organisation devenait centraliste (quelle délégation permit à Fontenis de nous découvrir le matérialisme historique ? LIB 3 décembre 1953. Voir partie du Mémoire traitant de l'organisation.

— Dans les écrits. « PARTI », « Diriger les masses »... sont des expressions autoritaires courantes (la classe avant le Parti).

L'organisation a perdu son caractère anarchiste pour hériter d'un caractère marxiste : le centralisme.

— La lutte contre l'autorité

a) Les anarchistes ont longtemps lutté contre l'autorité en fait et en principe. Il est caractéristique de constater que notre nouvelle école idéologique n'a jamais abordé le problème de l'autorité.

b) Simultanément l'organisation devenait autoritaire en fait. En théorie, Fontenis allait jusqu'à accepter la notion de « dictature du prolétariat » moyennant quelques réserves secondaires (Manifeste page 25). À la lutte traditionnelle des anarchistes contre l'autorité, le pouvoir, une autorité de fait clandestinement a été substituée.

Les passages confus du Manifeste doivent toujours être éclairés à la lueur de ces faits.

On se retrouve alors avec un parti politique analogue au PCF où seule la sensibilité des militants est ménagée par quelques formules évasives.

— La lutte contre l'État

a) Les problèmes posés par une société sans État n'ont jamais été effleurés par les théories fontenistes. Ce point devrait être l'essentiel des développements théoriques anarchistes puisqu'il est la somme, la caractéristique primordiale du mouvement.

b) Le seul travail qui ait été fait sur l'État est une analyse grossière, schématique et marxiste de la question (Manifeste page 20), analyse valable au plus pour un stalinien abécédaire. On pourrait accumuler les exemples et démontrer que le même processus est à la base de la transformation de nombreux points idéologiques.

Sur le plan philosophique, on veut maintenant nous imposer le matérialisme historique découvert il y a peu de temps par nos théoriciens.

La lutte contre le parlementarisme fait place à un contentement avoué devant les succès parlementaires des staliniens tant en France qu'en Italie, ou des sociaux-démocrates en Belgique.

Il existe d'autres exemples plus nets montrant la marche du mouvement fonteniste vers le stalinisme édulcoré, ainsi :

— Le cas Bruno Tealdo

Les camarades ont pu constater les liens étroits unissant l'équipe du LIB GAAP italiens. Or, dans le LIBERTAIRE du 24 septembre 1953, les GAAP ont fait publier la lettre d'un certain Bruno Tealdo, ex-membre du PC italien, qui explique les raisons de son départ du Parti et de son entrée au groupe anarchiste. Ce cas est important. Il permet de voir à quelles conditions un stalinien ou un ex-stalinien peut entrer dans une organisation de type FCL.

Or Bruno Tealdo présente comme motifs de son départ du Parti:

- 1) un manque de démocratie interne,
- 2) une inefficacité du PC prouvée sur un certain nombre de grèves avortées,
- 3) les événements de Berlin-Est.

Il semble scandaleux que de telles affirmations suffisent à faire admettre avec publicité un individu dans une organisation anarchiste.

Les motifs de son départ du PC ne sont pas des désaccords fondamentaux sur le rôle de l'Etat ou sur la période révolutionnaire. Notre Bruno Tealdo serait satisfait par un PC respectant un peu plus la démocratie interne, par un PC plus efficace et moins maladroit qu'à Berlin-Est. Ce militant est un stalinien tourmenté. Ce n'est pas un anarchiste. C'est un exemple typique du seul recrutement possible sur de telles « bases idéologiques ».

De même, la FCL a accueilli en son sein des militants qui ont pu écrire dans le

LIBERTAIRE des articles de pure essences staliniennes, quitte à rectifier le tir quand la base réagissait en taxant ces militants d'agents staliniens ou trotskistes. Ceci devrait être impensable si la FCL ne flirtait pas avec l'idéologie léniniste-stalinienne. De tels faits démontrent que la position politique de la FCL comme des GAAP tend vers un stalinisme adouci qui prête à confusion et qui incite les staliniens déçus à venir chez nous croyant trouver d'autres méthodes, mais une même pensée.

Le groupe de Mâcon a mis en garde les militants en signalant dans le *Lien* que les staliniens locaux envisageraient en cas de clandestinité de se replier à la FA. Ceci serait impensable si l'idéologie anarchiste était restée irréductiblement opposée à l'idéologie du PCF.

III LA DOCTRINE NOPUVEAU CRU

Doctrines de la suffisance,
de la simplificatrice médiocrité,
de l'incohérence,
de l'absurdité.

— La suffisance :

A. Sauvy est un économiste sociologue qui dirige l'Institut National d'Études Démographiques, bien connu pour ses positions non conformistes.

Philippe a écrit dans le LIBERTAIRE 19 novembre 1953 : « Il (Sauvy) mêle à ceci (le rôle de l'État primordial) des facteurs essentiellement étrangers et donne l'impression de n'avoir rien compris au processus d'une crise d'un système capitaliste ».

— La simplificatrice médiocrité :

Voir le Manifeste du Comunisme Libertaire dans son entier :
« Le régime capitaliste est arrivé à son point culminant de crise (page 1) ».
« Les recettes de replâtrage et la solution de pseudo-communisme d'État ont fait faillite (page 1) – le Manifeste sera le livre de chevet de tous ceux qui viennent rejoindre pour le bon combat...
Etc.....

— De l'incohérence :

« Le programme de l'avant-garde révolutionnaire, de la minorité agissante, ne doit être que l'expression, ramassée et vigoureuse, claire et rendue consciente et évidente des aspirations des masses exploitées appelées à faire la révolution » (Manifeste page 7)

et plus loin « Il y a des périodes de recul au cours desquelles la minorité révolutionnaire n'est plus qu'un îlot dans la tempête » (Page 10)

« même coupée et isolée des bases populaires, elle agit suivant les constantes des aspirations populaires, maintenant son programme contre vent et marée » (Page 11)

— De l'absurdité :

« N'oublions pas qu'il n'y a plus de classe ouvrière s'il n'y a plus de lutte de classe » (Philippe LIBERTAIRE 29 janvier 1953).

Le ridicule de certaines positions publiées par le LIB sur les Intellectuels ou sur l'Art n'ayant pas échappé à la majorité des camarades, nous n'insisterons pas plus sur ces énormités que

sur les positions nationalistes, anti-anarchistes, anti-Troisième Front, prises face aux problèmes coloniaux, ou sur la découverte du matérialisme historique (LIB 3 décembre 1953).

Voilà donc quelle « idéologie » comptait nous faire adopter l'équipe Fontenis : ce qui est essentiel de signaler, c'est:

1) La déviation marxiste qu'elle amorce de moins en moins discrètement.

2) Le souci d'efficacité à tout prix qui incite ces camarades à décalquer la tactique du PC qui obtient en France cinq millions d'électeurs.

Cette fâcheuse expérience nous servira à mieux comprendre les dangers de la propagande stalinienne qui réussit à s'aliéner des éléments irréductibles à l'origine.

À nous de réagir, de réclamer la Fédération vers l'anarchisme et de ne plus jouer le rôle d'imbéciles serviles, propagandistes indirects du Parti communiste.

Groupe Kronstadt

Conclusions sur la FCL – OPB

La FCL aujourd'hui, est organisée, elle pense, elle bataille, prétendent nos responsables, qu'en est-il ?

I ORGANISATION ?

La FCL se débat dans un incroyable gâchis matériel et financier. Le Lien reconnaît l'absence de contrôle démocratique en matière de gestion, mais rejette toute responsabilité sur Lustre, permanent OPB exclu.

LE LIBERTAIRE est la chose des dirigeants de l'OPB, toujours au seuil de la faillite, son tirage ne cesse de baisser malgré les appels répétés, les cris d'alarmes publiés régulièrement. Il ne vit que de l'escroquerie qui consiste à vendre une marchandise nouvelle sous un titre ancien et usurpé. Le LIBERTAIRE est acheté par habitude à cause du prestige certain qu'il s'est taillé dans l'opinion publique depuis 60 ans et dont les brouillons du Quai de Valmy tirent profit.

LES MILITANTS sont avant tout des diffuseurs du *Libertaire*, le nombre de ceux qui acceptent de rester à la FCL pour voir réduire leur vie de militant à cela est de plus en plus minime et d'ores et déjà dérisoire. L'imposture du Fontenisme ne peut plus tromper beaucoup d'anarchistes, et peu nombreux sont ceux qui peuvent encore supporter des servitudes. Quelques poignées d'exécutants au service d'un quarteron de dirigeants. Voilà ce que devient la FCL. Voilà le résultat pratique des méthodes que nous dénonçons comme application d'une idéologie de plus en plus proche du Marxisme et du Bolchévisme. Méthodes qui peuvent se résumer en :

— Un fonctionnement de la Fédération chaque jour plus bureaucratique.

— Une structure atteinte d'un centralisme priverait toute initiative venant de la base.

--- Des responsables devenus de véritables dirigeants souverains soumettant les militants et les groupes à un autoritarisme exclusif, imposant une discipline non préalablement consentie.

---Une dictature interne se doublant d'un culte du chef infaillible et indiscuté.

Cette sclérose du mouvement a supprimé le fédéralisme libertaire (contrôle de la base, libre jeu des tendances) par un mécanisme bureaucratique centralisé, autoritaire et dictatorial entraînant le mouvement à sa perte.

— Les militants n'apparaissent que comme des activistes destinés à exécuter le travail ordonné par le centre bureaucratique.

— Le mouvement adopte une attitude de sectarisme vis-à-vis des autres mouvements, des sympathisants et des proches, dictée par une suffisance ridicule (voir les rapports sur les questions extérieures dans le *Lien* d'avant le congrès et dans le n°5).

— L'organisation est jetée dans une politique aventuriste conçue par le centre sans relation

de collaboration avec la base de la Fédération et, à fortiori avec la classe ouvrière (voir les actions de « masses » lancées sans correspondance avec les sentiments des travailleurs comme la distribution de tracts du 29 janvier 1954 où, par exemple, à Renault les militants et sympathisants n'avaient même pas été consultés sur l'opportunité et le contenu des mots d'ordres).

— L'action de la Fédération est subordonnée à l'amateurisme inspiré des dirigeants bureaucratés et inconséquents qui l'entraînera au gré de leurs caprices et la couvre publiquement de ridicule (exemple : la Fête du Printemps de la Deuxième Région : fiasco total, « la Fête ne fut pas bénéficiaire » reconnaît le Lien par impréparation, improvisation, négligence).

Est-ce là l'efficacité tant prônée ou le nullisme tant reproché aux autres ?

II PENSÉE ?

L'idéologie présentée comme celle de la FCL résulte d'une déviation de la pensée anarchiste dans une discrétion typiquement marxiste.

Répudiant l'anarchisme, reléguant le passé anarchiste au magasin des accessoires³, elle n'est même pas le fruit d'un essai de syntaxe entre marxisme et anarchisme, mais simplement une adaptation du marxisme sous un vocabulaire destiné à rallier les anarchistes (voir les études de Fontenis sur Max et Engels en comparaison avec Bakounine, Kropotkine, Guillaume, Cafiero dans *Le Libertaire* n°377 et Malatesta dans le n°378), on aboutit à faire du communisme libertaire un crypto-marxisme.

Les méthodes révolutionnaires envisagées se réfèrent ainsi non seulement aux marxistes de gauche, aux Luxembourgiens, mais de plus en plus directement au bolchévisme de Lénine, Trotski ou Bela Kun. Seuls sont mis en valeur dans le Libertaire des figures non anarchistes de leaders de la IIIe Internationale (Clara Zetkin n°388 – Bela Kun Noir et Rouge n°389). Des articles curieusement élogieux pour Lénine ont été acceptés par la censure OPB. Devant le mécontentement de la base, leurs auteurs disparaissent (Lustre : anniversaire de la Révolution d'Octobre, Masson : affaire Djilas).

Nous sommes en présence d'un essai de justification du social-démocratie bolchevik, d'un refus de reconnaître que les germes du totalitarisme soviétique étaient notamment impliqués dans l'organisation bolchévique, dans les méthodes et l'idéologie marxiste-léniniste.

Le résultat de ces erreurs est une légitimation du Léninisme, présenté progressivement comme un mouvement ouvrier et révolutionnaire par contrepois à une critique du stalinisme sans profondeur ni adresse, assimilant le Capitalisme d'Etat bureaucratique, au Capitalisme bourgeois sans en souligner la différence fondamentale d'origine et de nature. Nous sommes en pleine incohérence.

La contre-révolution stalinienne n'est plus présentée comme la continuation, l'achèvement de la prétendue révolution Léniniste comme la deuxième phase d'une expérience qui est une et qui s'appelle le Bolchévisme et dont l'inspiration est la doctrine marxiste, mais comme un phénomène aussi fortuit qu'inexpliqué. Et par là ce faux communiste libertaire rejoint le trotskisme.

Un souci de symétrie, concession aux positions Troisième Front anarchiste dicte une équation simpliste : Exploitation de type capitaliste = Exploitation de type « soviétique » tandis qu'un complexe d'infériorité à l'égard de la force apparente en France et en Italie des mouvements marxistes-léninistes-staliniens entraîne à considérer ces mouvements comme des « Partis ouvriers » et à en singer l'allure « efficace ».

Cette révision de notre idéologie a pour effet d'abandonner l'anarchisme comme un

³ Le reniement peut aller loin. Ainsi dans le *Libertaire* n°389, la seule allusion tolérée depuis longtemps à l'anarchisme illégaliste vise l'attentat de Vaillant « attentat favorisé par la bienveillance de la police assurant de mauvaises langues ».

instrument dangereux tout juste bon à être employé en privé parce que quelques attardés y restent attachés à l'intérieur de la FCL. La différence de vocabulaire est significative à ce sujet entre le Libertaire et le Lien où il est encore utilisé avec précaution pour ne pas trop mécontenter les anciens qui cotisent encore et laissent faire l'OPB.

II BATAILLE ?

1°) LA FCL ET LES LUTTES OUVRIÈRES

La FCL dans l'obstination à singer les partis dit « ouvriers » semble perdre de vue que l'échec de ses partis dit « ouvriers » à capter la confiance des masses est dû précisément à leur mode d'action politique et à leur objet social qui est de s'imposer pour mieux les utiliser, les dominer.

La baisse d'influence des partis politiques, et notamment des partis staliniens, s'observe chaque jour par l'indifférence croissante des masses à leur égard, à la méfiance et à l'hostilité dont elles font preuve de plus en plus pertinemment vis-à-vis de cas bureaucrates.

Toute la classe ouvrière dupée, s'est repliée sur elle-même et ce dont elle a besoin, ce n'est pas de commandements, d'ordres, mais de pouvoir dire ce qu'elle veut, et faire ce qu'elle peut faire d'elle-même.

Or, cela on ne le lui permet pas plus dans la FCL qu'au PC ou à la SFIO.

Tout ce que l'on pourra entreprendre à la FCL dans la voie de l'agitation professionnelle, n'aura d'effets profitables pour la révolution parce que venant de l'extérieur de la classe ouvrière, du sommet du mouvement, non de la base, du prolétariat lui-même.

C'est dans ce sens que les actions de « masses » entreprises depuis un an par la FCL à la faveur des grands mouvements sociaux ne correspondent pas plus aux possibilités réelles et aux volontés profondes des travailleurs que les actes du PC.

Au cours des grèves d'août 1953 où plus de quatre millions de travailleurs désobéirent aux partis politiques et aux centrales syndicales, en lançant de la base un mouvement qui surprit tous les bureaucrates, que dit le LIBERTAIRE ? Il colle au PCF et reprend les mots d'ordres politiques qui endormiront la grève sociale en la transformant sur le plan parlementaire de l'union des partis ouvriers.

N°369 et 370 du 13 août 1953 : « Et si on ne peut que se féliciter de la lettre que le secrétariat du Parti communiste a adressé au secrétariat du Parti socialiste en vue d'une convocation de l'Assemblée nationale en vacances et qui signifie en réalité que l'unité d'action entre les partis REPRESENTANT LA GRANDE MAJORITE DES TRAVAILLEURS est de plus en plus imposée par la base, (souligné par nous) on ne savait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci venaient à se mettre d'accord ». Mais alors pourquoi se féliciter de l'unité d'action en question ? Encore une fois, nous sommes par concession simultanée aux positions sociale-démocrates et anarchistes en pleine incohérence.

Ces illusions parlementaires ne sont pas isolées car dans le même numéro sous cet éditorial édifiant (vraisemblablement de Fontenis) un article signé Philippe achève de nous édifier : « Un tel gouvernement comme celui du Front populaire à simple titre d'exemple ne peut exister et subsister que par la volonté des travailleurs, leur unité totale, leur action face à l'exploitation et l'oppression. Voilà l'objectif immédiat que se sont posés les révolutionnaires, les communistes libertaires : faire reculer le fascisme... »

Au même moment, un tract signé par le Comité national après avoir affirmé cette « unité au sommet (des directions des centrales syndicales) nécessaire pour la généralisation de la grève » reprend des mots d'ordres foncièrement erronés tels que : « Les assemblées de grévistes doivent pousser les dirigeants l'épée dans les reins ».

Et cela comme si la tactique de tous les dirigeants contre-révolutionnaires n'avait pas été

définie au moment de la Commune de Berlin: « Se mettre à la pointe du combat pour mieux la casser ». Mais le tract ne fait le lit pas seulement de la réaction pseudo-ouvrière mais encore de la réaction bourgeoise en proclamant:

« Oui, il faut exiger la réunion du Parlement pour mettre les députés au pied du mur ». Il est inutile de chercher à savoir si de telles positions sont plus près du Trotskisme que du Stalinisme, ou de quelqu'autre réformisme marxiste, elles ne peuvent en tout cas être qualifiées d'anarchistes, elles n'ont rien de commun avec l'action ouvrière directe et révolutionnaire.

De même le 29 janvier 1954, jour de grève préparé par les centrales sans l'appui des masses ouvrières. La classe ouvrière répond NON ! et refuse de marcher. Or que préconisait pour cela la FCL : la généralisation de la grève lancée par les bureaucrates syndicaux.

La FCL est de plus en plus à la remorque des partis ouvriers et a tout du PC depuis que la SFIO n'est qu'un parti bourgeois? Son programme n'est qu'une extension du programme revendicatif de la CGT. Telle est la politique suivie sur le plan des luttes ouvrières : coller à l'appareil stalinien et non coller au prolétariat.

Sur le plan de la jeunesse, une attitude voisine est adoptée quand par exemple pour adopter une manifestation antimilitariste, le groupe d'Elbeuf ne trouve pas mieux que de « demander l'appui de l'UJRF (voir Jeune révolutionnaire n°1). De même encore sur le plan local où le groupe parisien Paris 19e centre toute son action de la propagande sur la section rivale du PC (Lien n°5).

2°) LE TROISIÈME FRONT

La politique du Troisième Front n'a jamais été définie, n'a jamais été étudiée. C'est une locution sous laquelle chacun met ce qu'il veut. Est-ce une position strictement anarchiste ? Une alliance ? Une alliance avec qui ? Cela consiste-t-il à lutter partout contre le bolchevisme et le capitalisme ou bien ici contre le stalinisme aux côtés du capitalisme ou bien là-bas contre le capitalisme aux côtés du stalinisme ?

Seule une motion au Congrès de 1953 pose théoriquement le problème. Mais depuis les relations avec les autres mouvements ont continué de manière réticente et toujours sur la base de la duplicité vers le noyautage escompté. Dire qu'on ne peut rien faire avec les autres se ramène à dire qu'on ne peut leur faucher des militants.

La position vis-à-vis des mouvements coloniaux de « soutien critique » a dévié rapidement. Tantôt en un appui aux positions libérales (par exemple, l'interminable feuilleton sur le Maroc qui se traîne dans le *Libertaire* depuis des mois ou l'écho donné aux déclarations du leader bourgeois tunisien Bourguiba dans le n° spécial du *Libertaire* du 4 juin 1954), tantôt en un ralliement verbal sans réserves à certains mouvements asiatiques staliniens (exemple : apologie de l'Armée de Libération des peuples de Malaisie LIB n°389).

3°) L'INTERNATIONALE

La FCL et le *Libertaire* ignorent systématiquement tout le mouvement anarchiste mondial et ne sont en relations suivies (et personnelles Fontenis) qu'avec les GAAP d'Italie. Depuis de nombreux mois, un seul article (sur la Bolivie) rappelle au public qu'il y a des anarchistes dans le monde. À part cela, le lecteur peut ignorer aussi totalement les combats présents de l'anarchisme que ses luttes passées. L'En-tête « INTERNATIONALE ANARCHISTE » a disparu du titre du journal. Les responsables FCL se sont coupés par leurs outrances de toutes les organisations sœurs avec qui la coopération était possible dans la CRIA.

Ainsi, l'action entreprise par les dirigeants de l'OPB a mené à couper la FCL de la classe ouvrière, des courants sympathisants et des organisations de l'Internationale. « L'efficacité » a été d'une inégale rapidité.

BILAN FINAL

Nous sommes donc obligés de constater que la FCL a pris la figure d'un NOUVEAU PARTI POLITIQUE.

Ce Parti rapproche de plus en plus son idéologie du marxisme et des méthodes du Bolchevisme Stalino-Trotskiste.

Il se prétend Révolutionnaire et a adopté des méthodes contre-révolutionnaires d'autorité qui contiennent des menaces de totalitarisme.

Il se prétend ouvrier et n'est même pas l'expression des travailleurs qui y ont adhéré et il s'éloigne progressivement de la classe ouvrière.

Il se prétend libertaire et a étouffé le fédéralisme en ne gardant d'une fédération que le nom.

Il ne se prétend même plus anarchiste.

Ce Parti ne se délimite du parti stalinien que par une opposition formelle de principe, et non critique.

Ce Parti ne se délimite du mouvement trotskiste que par tradition.

Si nous n'empêchons pas l'expérience du Fontenisme-OPB de se poursuivre au sein de la FCL, il est à prévoir qu'elle ne pourra aboutir :

Au maximum : qu'à refaire le chemin des bolcheviks de la dictature du Parti au totalitarisme social.

Au minimum : qu'à jeter la confusion dans le mouvement anarchiste, révolutionnaire, sinon à consacrer le naufrage de la Fédération anarchiste en France.

CONCLUSIONS [PROPOSITIONS] FINALES

Refusant d'accepter la prétendue exclusion anti-statutaire par la Deuxième Région et demandant la poursuite normale du travail de la Commission des Conflits, le groupe Kronstadt s'en remet aux groupes de la Fédération Communiste Libertaire dont il se considère encore comme faisant partie.

Mais vu l'ampleur de la crise traversée par la Fédération communiste Libertaire

LE GROUPE KRONSTADT PROPOSE

aux groupes de demander sans délai la réunion

d'un CONGRÈS EXTRAORDINAIRE.

À cette fin, le groupe met en garde ceux qui seraient partisans du Congrès contre les manœuvres d'obstruction que le centre OPB serait capable d'entreprendre pour empêcher, différer, retarder sa réunion.

Par conséquent, le groupe Kronstadt recommande de faire parvenir en même temps que toute motion en ce sens au CN, un avis d'envoi, ainsi qu'éventuellement, s'ils le jugent utile que toute proposition d'ordre du jour.

Cela afin que leur voix ne soit pas étouffée par les procédés habituellement employés au Quai de Valmy.

De son côté, le groupe Kronstadt soumet à tous les militants le projet d'ordre du jour suivant:

I EXAMEN DE L'OPB Mesures à prendre pour mettre fin aux activités du Parti clandestin à l'intérieur du Mouvement...

II MISE AU POINT IDÉOLOGIQUE par la libre expression des militants à l'égard de toutes les prises de position politiques nécessaires et dans tous les domaines où le débat a jusqu'ici été esquivé au profit de l'OPB.

III RÉORGANISATION DE LA FÉDÉRATION de façon à permettre un véritable contrôle fédéraliste de tous les groupes sur tous les organes de responsabilités, de gestion et de presse.

DOCUMENTS

illustrant le conflit qui oppose les responsables FCL au groupe KRONSTADT

I Convocation pour la réunion fractionnelle organisée par G. Fontenis, réunion préparatoire au Congrès de Paris:

STRICTEMENT CONFIDENTIEL Paris le 8 mai 1953

Cher camarade,

Tu t'es certainement rendu compte de l'enjeu que représente le congrès de notre FA cette année. L'agitation de ceux que nos camarades d'Italie appellent les « Nullistes » a été suffisante, et le Congrès fantôme de la Neuvième Région organisé par LAPEYRE nous a fait comprendre à tous le danger de laisser faire sans réagir.

J'ai pensé que les camarades qui veulent une FA sérieuse, cohérente, qui veulent une véritable organisation révolutionnaire, ne pouvaient aller se présenter au congrès en ordre dispersé, alors que les « nullistes », qui se disent les champions de l'individualisme et de la non-organisation, peuvent s'y faire représenter après avoir constitué un front parfait.

Nous devons nous aussi, après avoir confronter nos thèses, nous présenter au congrès dans un ordre parfait pour défendre notre idéal, nos conceptions et notre FA. Notre FA qui enfin prend l'allure d'organisation révolutionnaire tant attendue aussi bien par nous que par nos anciens camarades de l'Union anarchiste d'avant la dernière guerre de 1939.

Le Congrès est proche, nous n'avons plus de temps à perdre et je t'invite à une réunion pour le mercredi 13 mai à 20h30 dans la salle C 10 rue de Lancry (la salle sera affichée sur le panneau sous le titre « Études sociales »).

Là est inutile de te demander de conserver cette convocation strictement confidentielle et personnelle. Ma confiance t'est donnée à toi sans l'être peut-être à tes amis.

Salut fraternel : G. Fontenis

PS : Veux-tu rapporter cette convocation à la réunion.

Destinataire: Breton gr. Kronstadt

II Réponse du camarade Gautrat, du groupe Renault, à notre demande de précisions en ce qui concerne l'appartenance ou non du groupe Renault à la FAF.

Cher camarade,

Je t'envoie ci-dessous les précisions que tu m'avais demandées au sujet de ma participation au Congrès national de la FA. Ce sont les camarades qui formaient le groupe Renault qui m'ont demandé de participer à ce Congrès et en particulier les camarades de ce groupe qui faisaient partie de la FA (Proll et Toulec).

J'avais précisé les points de désaccord avec la FA à ces camarades avant d'y participer. C'est ensuite au Quai de Valmy que Fontenis et Lustre se chargèrent des formalités. Pas un seul instant, il ne fut question que ma participation à ce Congrès était illégale. Le groupe RENAULT était un groupe comprenant des éléments divers dont la plupart ne faisaient pas partie de la FA

mais consentent tout de même à instituer leur publication « LIBERTAIRE RENAULT ». J'avais toujours pensé qu'une telle garantie suffirait à la FA pour nous donner droit à la parole. Je dois préciser en plus qu'à cette époque, je ne faisais partie d'aucune organisation et que les propositions que j'ai défendues au Congrès étaient partagées par trois camarades, HIRZEL, BALERA et moi-même.

Je suis toujours prêt à rendre compte devant n'importe quelle commission de mon attitude en refusant toutefois de prendre parti dans une querelle organisationnelle qui ne me regarde pas.

Reçois, cher camarade, mes fraternelles salutations.

Gautrat

III ACTIVITÉS DU GROUPE KRONSTADT

Le groupe Kronstadt ayant été accusé d'inactivité dans le *Trait-d'Union* (organe de la Deuxième Région) par les responsables de la Deuxième Région, le groupe KRONSTADT informa ces accusations par cette motion lue au Congrès régional de Paris en décembre 1953. Elle servit de même lors de la Commission des Conflits du 17 janvier 1954.

Le groupe KRONSTADT ayant pris connaissance du dernier *Trait-d'Union*, a eu la surprise de voir les responsables de la Deuxième Région affirmer que le groupe KRONSTADT avait cessé toute activité. Parallèlement, on peut noter le fait que certains groupes comme « SOCIALISME OU BARBARIE » qui désiraient entrer en contact avec nous ont appris par le permanent que le groupe KRONSTADT ne se réunissait plus, que pratiquement il avait cessé d'exister. D'une façon générale, il apparaît que le mouvement ignore ou feint d'ignorer l'existence du groupe Kronstadt.

En conséquence, le groupe KRONSTADT a tenu à informer les camarades délégués qu'il existe toujours, que ses membres paient leurs cotisations, il tient même à préciser ses activités et les motifs qui ont déterminé le groupe à interrompre momentanément certaines activités comme la vente et le collage du LIBERTAIRE.

Le groupe KRONSTADT a pu constater et ne nous pensons pas qu'il soit le seul, en différentes occasions, une baisse très nette de notre influence en regard des efforts fournis. Quoique l'on puisse dire, il semble y avoir un recul de l'activité anarchiste.

C'est pourquoi le groupe a tenu à reconsidérer certains problèmes tant, sur le plan idéologique que tactique avec d'autant plus de facilité qu'un certain nombre de ses membres anciens responsables retournaient à la base. Nous pensons qu'étant donné les changements et les constantes transformations des bases et des éléments déterminant une action révolutionnaire, ces études ont une place aussi importante que la vente ou le collage pour la minorité révolutionnaire que nous sommes.

Nous tenons à préciser que si le groupe KRONSTADT a ressenti la nécessité de ces études, il n'a pas pensé un seul instant à recréer une idéologie anarchiste, à élaborer une expérience KRONSTADT ? à se considérer comme le nombril pensant de la FCL qui détiendrait la vérité universelle.

Tout au contraire, mise à part la préparation, il a tenu et tiendra à ce que au cours des recherches théoriques et tactiques, le plus grand nombre de camarades de conceptions et d'interprétations différentes se réunissent afin de permettre une plus grande richesse, des vues plus larges et par conséquent plus justes.

Et puisque nous allons discuter des statuts de notre région, nous trouvons regrettable que cette forme d'organisation typiquement anarchiste, n'apparaisse pas, ne soit pas définie dans ces propositions.

Le groupe KRONSTADT est composé de 13 membres payant régulièrement leurs cotisations, plus deux sympathisants actifs, passant pour un groupe d'intellectuels, il est bon de souligner au passage la présence de quatre camarades ayant fait ou faisant des études universitaires.

Ces militants se réunissent régulièrement une ou deux fois par semaine, plus les réunions

de commission élaborant ou rédigeant un travail donné. Le groupe partage en deux ses réunions, consacrant une heure aux activités pratiques intéressant la vie intérieure du groupe et une heure aux problèmes d'ordre théorique. Des comptes-rendus détaillés des réunions sont consignés dans les archives du groupe par le secrétaire.

Un camarade du groupe milite à la Commission de presse et à la Commission d'Études.

Trois camarades du groupe militent au Comité de regroupement des étudiants révolutionnaires.

De plus, le groupe KRONSTADT compte un certain nombre de sympathisants dont deux participent à toutes les réunions, les autres n'ayant accès qu'aux réunions théoriques. Le groupe réunira ces sympathisants dès la nouvelle année en des réunions autonomes le samedi après-midi.

Voici quelques exemples des sujets traités lors des réunions théoriques avec la participation des camarades des groupes RENAULT, St-GERMAIN, ALFORTVILLE, AULNAY/S/BOIS. Si nous avons été obligés ces derniers temps de cesser ou de ne pas étendre nos contacts à d'autres groupes de la FCL, le conflit CN / KRONSTADT en est la cause, afin que ces réunions ne puissent être interprétées en aucun cas dans un sens séparatiste ou scissionniste.

Quelques exemples d'études:

- Le problème de la lutte de classe.
- Les luttes ouvrières revendicatives dans la période actuelle.
- Étude critique du Manifeste du Communisme Libertaire du camarade Fontenis.
- Organisation révolutionnaire du mouvement anarchiste.

De plus, le groupe KRONSTADT a établi une série de réunions et de discussions avec le groupe « SOCIALISME OU BARBARIE » portant sur les problèmes révolutionnaires, dans leur ensemble, réunions préalables ayant pour but d'envisager une action commune sur la base du Troisième Front.

Quatre réunions ont déjà eu lieu sur les thèmes suivants:

- 1) Réunion – Capitalisme et bureaucratie
- 2) Réunion – Le prolétariat
- 3) Réunion – Le programme socialistes
- 4) Réunion – Le programme socialiste (suite)

Les discussions intérieures du Groupe ont porté sur :

- Le mouvement anarchiste et les masses stalinienne, position du LIBERTAIRE, tactique
- Les sympathisants
- Les relations extérieures et internationales
- Pour une participation plus active des groupes de travail FA position sur la lutte anticoloniale
- L'Internationale anarchistes

Si nous donnons ces prévisions, ce n'est pas pour mettre en avant le groupe Kronstadt, nous savons que nous pouvons faire plus, mais seulement pour nous justifier face à certaines affirmations. Le groupe n'est pas une chapelle d'intellectuels vaseux, il se contente de faire son travail révolutionnaire sans prétention, mais de bien faire.

Étant donné l'importance du travail projeté, le groupe a préféré suspendre momentanément certaines activités comme la vente du LIBERTAIRE. D'autant plus qu'étant donné la tournure prise sur le plan tactique et idéologique par le journal, le groupe se refusait à faire siennes des conceptions qu'il estime erronées, à prendre la responsabilité d'une tactique, d'une orientation, d'une idéologie dont il n'a jamais participé ni à l'élaboration ou tout du moins à la discussion, quoique puissent prétendre les rédacteurs du LIBERTAIRE.. Pour couper court à certaines interprétations qui verraient la cessation de cette activité après le Congrès, nous précisons que nous avons continué à vendre le LIBERTAIRE à la criée jusqu'au n°368 du 16 juillet 1953 soit six numéros après le

Congrès. Le collage lui, a été interrompu fin juillet 1953.

Nous avons interrompu le collage non seulement pour les raisons plus haut exposées mais aussi suite aux difficultés financières créées par le fait que deux de nos camarades arrêtés par les flics ont été condamnés à une amende de 12. 000 francs. Nous avons fait part aux responsables de la Deuxième région afin de savoir quelle conduite à tenir et si nous pouvions envisager une aide de la région. Nous n'avons jamais eu de réponse.

Le groupe KRONSTADT pense que ce n'est ni le moment ni le lieu pour discuter des différents qui opposent le groupe aux responsables FCL, il souhaite seulement de pouvoir s'expliquer sur des points précis en Assemblée générale devant l'ensemble des camarades de la Région parisienne.

Groupe Kronstadt

IV ÉTAT DES EFFECTIFS DE LA FCL

Le groupe Kronstadt ayant dans sa circulaire parlé de « tripotages », les responsables FCL demandèrent des preuves. Cette étude fut présentée à la Commission des Conflits. À ses affirmations, aucune réponse satisfaisante ne fut donnée.

Le groupe Kronstadt a pu constater depuis le dernier Congrès Régional que les effectifs de la Fédération Communiste Libertaire étaient soumis à une variation qui ne pouvait que surprendre.

Le fait que le groupe RENAULT, non affilié, ait participé au dernier Congrès National de Paris a incité le Groupe à étudier la composition actuelle du mouvement.

Nous avons pris comme base trois occasions au cours desquelles se sont manifesté partiellement ou en totalité les groupes de la FCL.

1°) Congrès National

Nous ne possédons pas les chiffres correspondant à chaque groupe, cependant 141 militants sont représentés par les groupes de :

Kronstadt, St-Germain, Paris 19°, Paris-Nord, Thomson, Boulogne, Aulnay-Sous-Bois, Paris 14°, Choisy-le-Roi pour la Deuxième Région.

Toulouse, Mâcon, Clermont-Ferrand, Thiers, Lyon, Narbonne, Villeneuve-sur-Yonne pour la Province.

2°) Congrès de la Deuxième Région, 60 militants représentés par les groupes de :

Kronstadt, St-Germain, Paris 19°, Paris-Est, Paris-Nord, Thomson, Boulogne, Aulnay-Sous-Bois, Paris 14°.

Une arithmétique élémentaire nous amène aux constatations suivantes : 60 militants pour la Deuxième Région, reste pour la Province 81 militants.

3°) Référendum

Le référendum relatif au changement de nom de l'organisation nous a amené à constater :

Que le nombre de militants de province ayant participé au Congrès National et au

Référendum, représentés par les groupes de Toulouse, Mâcon, Clermont-Ferrand, Lyon, Narbonne, Villeneuve-sur-Yonne s'élève à 44.

Ce qui fait apparaître entre le nombre supposé de militants de province et la réalité manifestée dans le référendum une différence de l'ordre de 37 militants que l'on peut traduire par 37 voix.

Cependant, nous pouvons déduire de ce nombre :

— Le groupe Renault qui participant au Congrès n'a pas participé au Référendum et au Congrès Régional – sept mandats.

— Le groupe de Choisy-le-Roi qui participant au Congrès National n'a pas participé ni au Référendum ni au Congrès Régional – six mandats.

— Le groupe de Thiers qui a participé au Congrès National mais non au Référendum. Nombre de militants représentés au Congrès inconnu.

— Le groupe de Paris-Nord qui comptait dix militants lors du Référendum n'en représentait plus que sept au Congrès Régional.

— Le groupe Thomson qui comptait six militants au Référendum n'en compte plus que quatre au Congrès Régional.

— Le groupe d'Aulnay-Sous-Bois représentant sept militants au Référendum n'en compte plus que trois au Congrès Régional.

Soit 19 militants (Thiers à déduire du chiffre précédent).

Reste en litige 18 mandats moins le nombre de militants de Thiers.

Cependant, nous devons tenir compte d'un certain nombre de militants qui n'ont pas participé au Congrès National mais qui ont participé au Congrès Régional et au Référendum.

Pour le groupe Kronstadt, deux militants, pour le groupe de St-Germain, un militant et nous pensons qu'il en est de même pour d'autres groupes de la Région parisienne qui ont eu de nouveaux militants après la série de conférences réservées aux sympathisants, et qui par conséquent ne pouvait pas participer au Congrès National, n'ayant pas trois mois d'affiliation.

Ces faits nous amènent aux conclusions suivantes :

1) Que si le nombre de camarades manquant ont quitté le mouvement au cours de ces six derniers mois, il est osé de prétendre que le mouvement marche, se développe, puisque l'on enregistre une saignée de l'ordre de environ 1/5 des effectifs représentés au Congrès National.

2) Que de toute façon si le mouvement enregistre une perte aussi importante, le moins que l'on puisse demander, c'est que les groupes en soient informés.

3) Malheureusement, l'exemple du groupe Renault nous conduit à des suppositions qui étant donné leur gravité nous conseille d'agir avec prudence. Seule l'ignorance vis-à-vis des autres groupes FCL en est la cause.

Le fait qu'au dernier Congrès, certains résultats ont été obtenus à une majorité très relative, résultat d'importance capitale :

Périodicité du Congrès, tous les deux ans. Pour 76 mandats, contre : 59, abstentions : 3.

Changement du nom de l'Organisation : (au cours du Congrès National) Pour : 71, contre : 61.

Résultats qui auraient pu changer si nous sommes amenés à constater l'utilisation abusive de certains mandats.

Ce n'est pas une question de quelques voix égarées, mais d'un nombre d'environ 30 qui se sont évanouies.

Nota : Alors que nous demandions au camarade Coudert de Clermont-Ferrand pourquoi il représenta 14 mandats au Congrès National alors qu'au Référendum 4 militants seulement s'étaient manifestés, il nous fut répondu que le Référendum concernant le changement de nom pouvait ne pas intéresser certains camarades, le ridicule de cette réponse prouve qu'il y a bien eu une utilisation abusive de mandats, de toute façon, la saignée, même expliquée par des départs prouve que les délégués ont abusé de leurs mandats au Congrès national en mettant sur pied une politique que plus de la moitié des militants représentés en juin 1953 réprouvait puisqu'ils ont quitté la Fédération.

Groupe Kronstadt

V COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE CONFLITS

Les responsables nationaux prirent sur eux de ne publier qu'un compte-rendu truqué de la Commission des Conflits réunie le 1er janvier 1954. Dans le compte-rendu officiel, les camarades ont pu remarquer que le point 9 (Blanchard-Ninn contre le CN) ne figurait pas. Cette omission volontaire suivant notre exclusion administrative démontre les mœurs en usage dans les hautes sphères de la FCL.

Nous publions ci-après le complément au compte-rendu et nous précisons que le document que nous avons, servit à établir le compte-rendu officiel.

Point 9 – Anciens membres du CN contre CN actuel

Ninn : Dans tout ce qui a été dit ici, il y a toujours eu une part de vérité, il est dommage qu'il n'y ait eu qu'une part de vérité. Tout l'exposé des camarades du groupe Kronstadt, ne serait pas suffisamment clair s'il n'y avait pas autre chose.

Je vais être amené à rompre un engagement, car cet engagement a été rompu au préalable par d'autres camarades.

La demande d'exclusion du groupe Kronstadt par le CN, Paris 19° et Thomson ne se comprendrait pas s'il n'y avait autre chose. En réalité, la querelle Kronstadt / CN est une querelle entre le CN (ou plutôt un super Comité National) et d'anciens membres du CN (Blanchard, Emery et Ninn).

Il y a au sein de la FA une Organisation propre: l'OPB, organisation clandestine ayant son propre secrétariat de 3 membres, percevant des cotisations (pouvant atteindre pour certains membres jusqu'à 2.000 francs par mois), tenant ses propres assemblées et dont les décisions ont exécutoires au sein des groupes comme au CN.

Cette organisation placée sous la présidence d'honneur, morale de Camillo Berneri prit justement le nom du dernier ouvrage de Berneri: « Pensée et Bataille ».

Fondée en janvier 1950 par..., elle a recruté par la suite... (15 membres à la fondation, puis 19 plus 2 correspondants en Province au moment de l'exclusion des trois membres appartenant au groupe Kronstadt en février 1953, l'OPB ne comptait plus que 9 membres..., les autres ayant démissionné ou avaient été exclus.

Le secrétariat ou Bureau de l'OPB comprend :

Fontenis – secrétaire au plan

Joulin – Trésorier

Caron – Conseiller

L'organisation est secrète, les membres sont tenus au secret et ils adoptent des pseudonymes également secrets.

L'OPB a mis le CN sous son contrôle au Congrès de Lille en juillet 1951, ainsi que la Région parisienne à la même date, c'est-à-dire un an après sa fondation.

Les réunions ont lieu tous les 15 jours et parfois même toutes les semaines, le recrutement se faisant par cooptation.

Tout cela pourra être corroboré par l'examen des cahiers de l'OPB et de ses statuts.

Les raisons d'adhésion à l'OPB étaient la lutte contre la tendance individualiste afin de promouvoir l'Anarchisme Social. Les raisons d'exclusion en ce qui nous concerne furent notre prise de position au sein du groupe Kronstadt contre l'autorité de Fontenis au sein de la FA.

Le CN est l'OPB, les Commissions sont dirigées par l'OPB, toute vie de la FA prend son point de départ dans l'OPB.

Blanchard : En 1950, la FA est encore à son apogée numérique, mais elle manque d'unité idéologique, d'unité d'action.

Avec quelques camarades nous formons le dessein de regrouper en une organisation secrète (vis-à-vis de l'extérieur) les partisans du Communisme Libertaire. Je suis arrivé à la troisième réunion, recruté par cooptation. L'objectif était d'unifier nos efforts pour dépasser les nullistes, pour les faire nous suivre ou lâcher. Ce ne fut pas exactement la tactique employée, mais il ne s'agit bientôt que d'intriguer et de circonvenir. Je me suis vite aperçu que je n'avais pas la foi : les autres suivaient. Les rapports étaient faits par Fontenis, les exclusions frappaient ceux qui étaient en démêlés avec Fontenis, il fallait partir oui, mais où ?

L'intention était louable pour la majorité, mais quelques-uns voyaient plus clair. Nous avons accepté des méthodes n'ayant rien à voir avec l'anarchisme. Est-ce que la Fin justifie les Moyens ?

Ceux qui regimbaient, ruaiement dans les brancards, étaient exclus ou obligés de s'en aller. En février, il ne restait plus que cinq membres initiaux. Nous n'étions moralement ni idéologiquement prêts. J'ai été deux ans responsable.

J'étais un manuel sans disposition à la responsabilité, il me fut répondu « il n'ya pas besoin d'aptitude, tu es là représentatif, tu n'as qu'à expédier le boulot qui est fait au préalable, les camarades sont placés partout ».

On employait des procédés déloyaux, il fallait salir les camarades pour les éliminer, user d'intrigues et de calomnies.

Un noyau OPB dirigeait le reste de l'OPB, préparait l'élimination des camarades. En réalité, tout partait d'une individualité.

On était acculé au renvoi : il fallait faire amende honorable ou partir. Un soir, Lustre, permanent avec moi me dit : « Demain, tu ne viens pas à la permanence, l'OPB l'a décidé, tu ne seras plus permanent, tu auras ton mois payé ».

On s'arrangeait toujours pour avoir un neutre ou même un adversaire dans les

Commissions.

En partant, notre dessein était de montrer implicitement la dictature au sein de la FA, mais non de dévoiler l'existence de l'OPB, sauf et nous l'avions prévu et proclamé en quittant l'OPB, si nous étions, par l'OPB, acculés du fait de notre silence à des positions incompréhensibles pour le reste des militants. L'OPB le savait, elle a cru pouvoir nous tenir par cette opération de chantage et nous faire abandonner la lutte. Elle croyait sans doute que les repréailles menaçant les exclus (pouvant aller « jusqu'à l'élimination physique »), au cas où ceux-ci révélaient le secret de l'OPB, nous intimideraient.

Groupe Kronstadt : Le groupe est au courant partiellement de tout ceci depuis deux jours seulement. Devant l'importance des faits, le groupe Kronstadt ne peut plus être considéré comme accusé, mais comme accusateur. Il demande la convocation d'un Congrès National Extraordinaire. Le groupe Kronstadt est solidaire des ex-membres de l'OPB qui militent au groupe. En cas de repréailles de l'OPB à l'encontre de ceux-ci, il userait de moyens identiques.

Fontenis: Il est regrettable que ne puissent être présents les anciens de l'OPB au complet. Il reste que le conflit au sujet duquel nous nous sommes réunis porte sur des faits reprochés au groupe Kronstadt, des accusations portées contre le groupe Kronstadt.

La séance est suspendue et reprend une heure plus tard.

Fontenis : Il y avait effectivement fin 1950 une organisation secrète, l'OPB. S'il n'ya avait pas eu l'OPB, il n'ya aurait pas aujourd'hui de FCL. Un travail énorme a été fourni en 1950. Nous avons maintenu Le LIBERTAIRE. Tant pis pour la FA. La position Troisième Front a été élaborée d'abord à l'OPB. Je ne regrette rien du travail effectué. Ceux qui sont sortis ne l'ont pas fait à cause de moi. D'ailleurs, l'OPB est supprimée à la suite du Congrès de Paris 1953. Cette organisation, j'attends que l'on apporte la liste de ses méfaits même en ce qui concerne les vieux militants.

D'accusé, je me transforme en accusateur à mon tour. L'OPB a continué jusqu'au dernier Congrès inclusivement. Dans la mesure où Ninn et Blanchard se trouvaient en opposition, quand la FCL se fut affirmée, l'OPB fut dissoute. L'OPB telle qu'elle avait été conçue n'avait plus de raison d'être.

Il fallait faire l'OPB, je ne réagis de rien. Avons-nous dicté des décisions aux commissions ? Non. Des grandes lignes, des grandes décisions, oui, l'OPB n'a pas su l'état des cartes du groupe Renault. La preuve que l'OPB n'avait pas l'intention de mettre la main sur l'organisation au Congrès de Paris, c'est que précisément, elle n'a fait nommer aucun de ses membres à la Commission des Conflits.

L'OPB a existé, son travail est louable. Je nie formellement que l'OPB pèse d'une façon dictatoriale sur la vie de l'organisation. Je nie qu'à l'intérieur de l'OPB il y ait eu dictature de Fontenis. Qui avait des relations et des capacités de travail sinon moi ?

Ninn et Blanchard auraient-ils été acculés à la dénonciation ? Si cela était, où serait alors la rouerie de Fontenis ? Il y a longtemps que j'ai deviné, que j'avais dit ce qui se passe aujourd'hui.

Blanchard : Dis plutôt que tu nous avais prévenus de ce que tu dis ce soir. Si nous avons agi, c'est sans peur de la dénonciation et du démenti que nous avons prévu.

Ninn : Il y a un motif de divulgation : ce n'est pas la querelle Kronstadt / CN, mais la querelle entre les membres de l'OPB et les ex-membres de l'OPB. C'est parce que l'exclusion des ex-membres de l'OPB dégénère en une exclusion d'un groupe entier de 15 militants que nous avons été amenés à rompre notre engagement. Je propose de remettre les documents à la Commission des Conflits.

Fontenis : Je soutiens que je ne vois pas en quoi l'OPB est responsable de toute cette

affaire, de la rédaction de la circulaire du groupe Kronstadt, des attaques vagues formulées par ce groupe. Nous avons eu le courage de dire que Kronstadt raconte des blagues, attaquons. Les deux affaires doivent être dissociées, le groupe Kronstadt s'est expliqué comme il l'a voulu, la Commission n'a subi aucune pression, l'accusation s'écroule.

Giliane Berneri : La participation à l'OPB (secrète) dissimulait le ressort, les actions et les positions de Ninn et Blanchard aux yeux des militants au cours des événements divers qui se sont déroulés au sein de la FA. L'organisation se rétrécit sans cesse. Le cercle des ennemis sans cesse se resserre autour du groupe Kronstadt. Les militants de l'OPB avaient le pouvoir. La justification rationnelle de l'OPB ne résiste pas à l'analyse d'un comportement dangereux, mystérieux, assuré de certains militants. Nous sommes en face d'une équipe coupée de la base. Le danger d'une organisation clandestine est qu'elle déforme la vie des militants. Vous avez tous été autoritaires quand vous étiez à l'OPB.

L'OPB a-t-elle dévié ? La dureté exigée des militants, la déformation qui en découlait était proportionnée au résultat recherché. Le bilan peut paraître positif vis-à-vis de l'extérieur (exclusion des nullistes, etc...), en réalité il est négatif à l'intérieur de l'organisation. Les camarades qui n'étaient pas au courant de l'OPB l'ont ressenti devant l'incohérence des attitudes, des positions prises. La situation confuse provoquait un climat de gêne certain. Le bilan de cette affaire sans précédent est déplorable.

Commission des Conflits (Bonnet de Toulouse) : Ninn dit que l'OPB n'a pas cessé d'exister. Émet-il des soupçons vis-à-vis de la Commission des Conflits ?

Commission des Conflits (Jean-Max de St-Germain) : Avant d'examiner le résultat positif de l'OPB, il serait bon de savoir :

- 1) Gilles de l'OPB est parti parce qu'écœuré par les méthodes pratiquées.
- 2) Pourquoi l'OPB a-t-elle été liquidée ?
- 3) Pourquoi la Commission des Conflits n'a-t-elle pas été avertie de cette dissolution ?

Fontenis :

1) Gilles est parti de lui-même, parce que, à son avis les militants de l'OPB n'étaient pas assez durs.

2) L'OPB a été liquidée parce qu'elle ne représentait plus de danger que d'avantages.

3) Pourquoi ne pas l'avoir dévoilée ? C'est évident. L'OPB n'était pas en crise, et n'a pas systématiquement affaibli le nombre des militants de la FA, Blanchard d'ailleurs était partisan de réduire l'organisation au minimum.

Blanchard : C'est inexact.

Fontenis : Qui « voyait plus loin » que les sincères de l'OPB ?

Blanchard : Je mettais en cause Fontenis en disant cela. Il y a eu élimination systématique autour de Fontenis. Ce qui mène à dire que Fontenis a fait de l'OPB une organisation à lui, dont il serait en un certaine mesure le dictateur, tourné vers des activités dictatoriales. Il faudrait expliquer davantage toute la multitude des petits faits s'étant traduits non seulement dans l'OPB mais au dehors, par l'élimination d'individus qui n'acceptent plus les méthodes de l'OPB et ceci par des moyens malhonnêtes. C'est par exemple le cas de Leval, Vincey, Joyeux, éliminés par l'OPB et même par Fontenis ainsi que de tous ceux qui étaient en désaccord avec ses conceptions théoriques. L'influence était déterminante venait de Fontenis, qui préparait seul pratiquement toutes les décisions de l'OPB. Si la majorité des camarades étaient sincères dans le but de l'intérêt général, j'ai la conviction que Fontenis voyait un intérêt particulier.

Commission des Conflits : Cas Lustre ?

Blanchard : Il fut l'instrument fidèle de Fontenis comme Devançon servant à jeter l'opprobe sur les individus devenus gênants et eux-mêmes rejetés lorsqu'ils entraient en conflit avec lui.

Fontenis : En ce qui concerne l'exemple de Leval, il est faux que je l'ai éliminé. D'autres l'ont critiqué plus violemment que moi, tout le monde était d'accord pour l'éliminer. Les camarades qu'ils soient de Kronstadt ou d'ailleurs étaient majeurs. Ils n'ont pas avalé ça de force.

Commission des Conflits : Le nouveau CN a-t-il abusé de son mandat ?

Kronstadt : Les membres du nouveau CN ont abusé de tant que membres en majorité de l'OPB de leur mandat. Ils ont continué le chemin bolchevik. Comme les bolcheviks, ils peuvent se prétendre sincères et se réclamer de certaines réalisations. Ces méthodes douées d'une certaine efficacité ne sont pas étonnantes dans un PC ou au Vatican.

Commissions des conflits : N'y a-t-il qu'une question OPB ?

Comité National (Malle) : Nous avons l'habitude de faire confiance, au CN, pour la Commission d'Auto-défense. Les camarades qui veulent en savoir plus ont des curiosités malsaines.

Kronstadt : Il y a des griefs découlant des accusations portées dans notre circulaire. Il y a plus tard la question de l'OPB. Les mandats ont été outrepassés dans la mesure où a été dissimulé la véritable accusation. Les « commissaires » nous roulent parce qu'ils dissimulent la vérité. La rédaction du Libertaire outrepassa elle aussi son mandat, ainsi que tous les organes de la Fédération pris en main par l'OPB.

Ninn : Les mandats ont certainement été outrepassés. Ainsi du temps où j'étais secrétaire général et membre de l'OPB, ma signature appartenait à l'OPB. Mon rapport au dernier Congrès a été rédigé suivant ces méthodes en dehors de moi. Je n'étais qu'un exécutant. Tous les membres de l'OPB ne sont que des exécutants des volontés de l'OPB.

Commission des Conflits (Coudert de Clermont-Ferrand) : Oui, mais s'ils exécutent bien.

TEXTE DES RÉOLUTIONS DES DÉCISIONS FINALES DE LA COMMISSION DES CONFLITS

Nous rappelons ci-après quelles furent les décisions finales de la Commission des Conflits :

1) La Commission des Conflits estime que Kronstadt n'a pas agi en dehors des règles organisationnelles en ne se servant pas du Lien pour l'envoi de sa circulaire aux groupes (pas de mention dans les Statuts) : UNANIMITÉ.

2) Le groupe Kronstadt a agi en dehors des règles organisationnelles en n'avisant pas le CN de sa circulaire avant de la transmettre aux groupes (Statuts : Rôle du CN, Chapitre IV, article D) : 4 VOIX POUR, 1 voix CONTRE.

3) Si la circulaire de Kronstadt laisse apparaître le fait d'un certain désaccord avec les Statuts et la Déclaration de principe, les différents témoignages entendus par la Commission des Conflits n'ont pu l'établir avec précision. De ce fait, la Commission des Conflits ne retient pas l'accusation UNANIMITÉ.

4) La Commission des Conflits estime que l'attitude de deux membres du groupe Kronstadt au cours de la réunion organisée par le Mouvement Libertaire Espagnol est une violation des Statuts (Chapitre III, article B) « avoir publiquement fait des déclarations différentes de celles établies par le Congrès », « avoir eu une attitude publique portant un préjudice grave au renom de l'organisation ». La Commission des Conflits prend acte du fait que le groupe Kronstadt a blâmé les deux militants incriminés, mais se solidarise avec eux dans l'éventualité d'une sanction: UNANIMITÉ.

5) La Commission des Conflits ayant entendu l'exposé des faits concernant l'article de S. Ninn paru dans la revue Volontà estime qu'il ne constitue en rien une atteinte aux statuts: UNANIMITÉ.

6) La Commission des Conflits blâme le groupe Kronstadt pour s'être servi de la connaissance des adresses par le camarade Blanchard à des fins d'utilisation par ce groupe : UNANIMITÉ.

7) En raison du manque d'informations sur la scission interne du précédent CN et sur l'accusation formulée par le groupe Paris 19° de sape préméditée de l'organisation, la Commission des Conflits réserve son point de vue jusqu'à plus ample information ou documentation en ce qui concerne les camarades Ninn et Blanchard. Elle ne retient pas l'accusation pour les autres membres du groupe : UNANIMITÉ.

DÉCISIONS

1) La Commission des Conflits estimant que le groupe Kronstadt a manqué de discipline envers les règles organisationnelles prononce pour la totalité de ce groupe la sanction d'avertissement : UNANIMITÉ.

2) La Commission des Conflits estime que les camarades Giliane Berneri et Bernard Joseph ont commis une faute grave envers les principes de l'organisation et prononce leur exclusion. La Commission des Conflits déplore le fait que le groupe Kronstadt ait cherché à peser sur ces décisions par la déclaration qu'il a faite de se solidariser avec les militants exclus. Elle fait appel à l'esprit de discipline des militants de ce groupe pour revenir sur sa décision : 3 voix POUR, 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION.

Remarques de la Commission des Conflits sur le reste des débats :

1) La Commission des Conflits blâme les membres de l'ancien CN (sauf Ninn et Blanchard non informés), l'ancien bureau de la Deuxième Région, les membres de la Commission de contrôle des mandats du Congrès de Paris et plus particulièrement les camarades Prol et Toulec, pour avoir introduit au Congrès plusieurs membres étrangers à l'organisation. La Commission des Conflits examinera les sanctions éventuelles contre ces militants si les groupes le demandent.

2) Sur plainte de Kronstadt, la Commission des Conflits statuera définitivement sur les agissements de l'ancien CN, après étude des documents remis par les deux parties.

3) *La Commission des Conflits réprovoque l'attitude du camarade Fontenis consistant en un travail fractionnel à la veille du Congrès. Emet le vœu formel que ces agissements ne se renouvellent pas.*

TOUTES CES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES À L'UNANIMITÉ.

VI MOTION DU GROUPE KRONSTADT contre l'exclusion des camarades Berneri et Joseph, demandant l'organisation conformément aux Statuts d'un référendum.

« Tous les groupes ont lu les « *Liens* » 3 et 4 de la 8ième Série savent que c'est uniquement la Circulaire envoyée directement aux groupes qui motive quatre demandes d'exclusion. Jamais une demande n'avait été formulée, n'avait été mise en avant, sur un motif autre que celui concernant l'envoi de cette Circulaire.

Aussi le groupe Kronstadt est-il surpris que la décision de la Commission des Conflits vienne frapper aujourd'hui deux de ses militants pour des faits étrangers à la demande de la réunion de la Commission.

Deux camarades du groupe Kronstadt quoique d'accord avec les principes et les Statuts se voient menacés d'exclusion pour un fait qu'aucun des groupes demandant l'exclusion, le CN compris, n'a jugé bon d'invoquer comme motif d'exclusion. Ce fait n'a guère été effleuré que par le groupe Paris 19° et pour étayer son accusation portant sur la Circulaire.

Le fait reproché à ces deux camarades est une intervention de leur part dans une réunion anarchiste exclusivement réservée aux membres reconnus d'Internationale anarchiste (CRIA, dont un membre de notre CN est le secrétaire général). Il est dit que les deux camarades incriminés tombent sous le coup des articles A et B du Chapitre Sanctions et C et D du Chapitre Exclusions.

a) Avoir agi en dehors des règles organisationnelles prévues par les Statuts.

b) Avoir publiquement fait des déclarations différentes de celles établies par les Congrès.

Si l'on devait admettre que la réunion fut publique – ce qui est inexact étant donné que la Conférence faite par Fontenis en réunion intérieure réservée aux militants reconnus de l'Internationale sans avoir été affichée, ce qui lui enlève tout caractère public – que ces deux camarades aient fait des déclarations en dehors des règles organisationnelles et différentes de celles établies par les Congrès, ils auraient dû, en toute justice, partager leur sort avec Fontenis.

Car c'est uniquement Fontenis qui provoque ces interventions par des prises de position personnelles bien « différentes de celles établies par les Congrès ».

Entre autres, pour ne citer que celle-là, son exposé sur le matérialisme historique, d'interprétation marxiste.

Y aurait-il deux poids deux mesures ?

D'autre part, les deux camarades incriminés, Giliane Berneri et Bernard Joseph n'ont pu, sur ce point, se défendre en commission à cause de la procédure adoptée par la Commission des Conflits.

En effet, nos interventions de Giliane Berneri, par exemple, ne portèrent que sur les affirmations idéologiques marxistes de l'orateur. La Commission des Conflits avait prévenu dès le début qu'elle refusait toute discussion touchant le domaine idéologique.

Notre groupe est prêt à accepter une commission compétente pour discuter les positions idéologiques de Fontenis concernant le matérialisme historique et prouver nos affirmations.

De plus, la brièveté de la discussion sur ce point en Commission des Conflits ne laissait pas prévoir l'importance que donnerait finalement la Commission des Conflits aux interventions faites dans l'Internationale. Les points A et B ne furent mentionnés que dans le verdict de la Commission des Conflits alors que tout débat était clos et toute défense dès lors impossible.

Vu ces éclaircissements, le groupe Kronstadt demande :

1) Que le cas du camarade Bernard se trouvant actuellement éloigné indépendamment de sa volonté pour plusieurs mois, soit suspendu jusqu'à son retour, afin qu'il puisse personnellement assurer sa défense comme il est de droit.

2) Que le cas de la camarade Giliane Berneri soit soumis à un référendum après qu'une commission compétente ait examiné le fond idéologique de l'affaire pour laquelle elle a été jugée par la Commission des Conflits.

Après les révélations faites par les camarades Blanchard et Ninn concernant l'existence d'une organisation secrète contraire aux principes de notre Fédération, nous pensons que la grande majorité des militants de la FCL sont à même de juger et de comprendre le comportement de certains membres du groupe Kronstadt.

Quelques précisions sont cependant indispensables pour éclairer les militants de la FCL sur l'évolution de l'attitude du groupe Kronstadt depuis le Congrès jusqu'à l'envoi aux groupes de sa circulaire.

-Trois militants du groupe Kronstadt, anciens membres de l'OPB, étaient forcément au courant des agissements de l'OPB dans le CN, dans le bureau régional et dans certains groupes de la Région parisienne.

-La camarade Berneri présentée par Dautarel et Joulin dès la formation de l'OPB (janvier 1950) avait refusé d'adhérer à l'organisation secrète.

-Bien avant les révélations de Blanchard et Ninn, plusieurs membres du groupe avaient éprouvé en maintes occasions l'esprit sectaire de certains militants responsables (membres de l'OPB ou sous influence OPB). Mais les militants de leur groupe auxquels ils accordaient leur confiance faisaient parti du CN, ils ne s'en émurent qu'en partie. Ce n'est que lorsque la rupture des trois membres de l'OPB fut consommée que ceux-ci attirèrent, sans dévoiler l'existence de l'OPB, l'attention de leurs camarades du groupe sur les procédés employés par les membres de l'OPB pour faire triompher, en fin de compte, les thèses de Fontenis.

Sans s'attarder pour le moment dans les détails, nous pensons que les camarades au jugement libre comprendront déjà le comportement qui fut celui du groupe Kronstadt et en particulier celui des camarades Giliane Berneri et Bernard Joseph.

Si le groupe, dans sa réunion qui suivit la conférence de Fontenis, reprocha aux deux camarades leur compréhensif comportement, c'était uniquement contre la forme défectueuse, à notre sens, de leur intervention et non pas sur le fond avec lequel nous étions, pour des raisons sus-indiquées, obligatoirement d'accord.

Par un concours de circonstance que n'a malheureusement connu aucun groupe, Kronstadt a été amené à sentir et à discerner des aberrations qui conduiraient, si elles duraient, le mouvement à sa perte.

C'est parce qu'il a confiance dans la sincérité révolutionnaire de la grande majorité des militants des groupes et même de certains camarades abusés que le groupe Kronstadt tient à rester à son poste de combattant révolutionnaire. Mais comme il est décidé à y défendre le fédéralisme démocratique, comme il est prêt, à l'extérieur de lutter pour la société sans classes et sans Etat. C'est donc dans cet esprit qu'il fait confiance à tous dans un référendum.

Fraternels saluts.

Groupe KRONSTADT

Nota: une erreur de notification nous a fait croire que c'est en vertu des articles A et B que les deux camarades se sont vu exclure du mouvement, c'est d'après les articles B et D que la Commission des Conflits a pris position. Cela ne change en rien l'argumentation présentée ci-dessus.

LETTRE DU CAMARADE BERNARD JOSEPH au CN au sujet de son exclusion, destinée à paraître dans le *Lien*.

« Accomplissant mon service militaire hors de France, je suis dans l'ignorance de la plupart des faits concernant l'organisation.

Pour des raisons de sécurité évidentes, les lettres des camarades abordant ce sujet sont conventionnelles et très peu explicites.

C'est donc à demi-mot que j'ai pu comprendre que la Commission des Conflits réunie à Paris le 17 janvier 1954 avait décidé:

1) L'exclusion du camarade Berneri et de moi-même à la majorité des 3/5.

2) L'adresse d'avertissement ou de blâmes au groupe Kronstadt, à l'ancien CN (sauf Blanchard et Ninn), à l'ancien Bureau régional, au camarade Fontenis (unanimité).

L'arrêt me concernant spécialement et visant à m'exclure du sein de la FCL m'a profondément surpris. Je viens protester avec fermeté et véhémence contre des procédés juridiques trop sommaires, carrément opposés non seulement à l'idéal libertaire, mais à toutes notions élémentaires de justice.

Je précise que jusqu'à ces derniers jours, je n'étais au courant, ni des accusations portées contre moi, ni de la sanction qui me fut infligée.

Les statuts votés à l'unanimité (Congrès de PARIS 1953) sont cependant formels : « dès qu'une accusation est portée contre un membre (ou un groupe, ou une région, ou un Conseil régional ou l'un ou plusieurs de leurs membres), l'accusation est communiquée au CN qui demande à l'accusé (ou aux accusés) de présenter leurs explications dans un esprit d'autocritique. Ces explications étant transmises avec les accusations à la Commission des Conflits. Celle-ci entend les deux parties et leur demande toutes explications utiles en s'adressant à chacun individuellement.

Étant retenu hors de France par un cas de force majeure et par la force armée, il m'a été impossible :

- 1) De connaître l'accusation portée contre moi ni exactement ni en temps utile.*
- 2) D'entrer en relations avec le CN et de lui fournir des explications.*
- 3) De me faire entendre par la Commission des Conflits qui n'a pu elle même s'adresser à moi.*
- 4) De me défendre individuellement de quelque façon que ce soit.*

Vu l'extrême gravité de la sanction prise, qui se trouve être la sanction maximum, toutes réserves étant faites sur les motifs d'accusation, je ne puis admettre les conclusions énoncées par la Commission des Conflits dans les circonstances ci-dessus.

Je demande que le jugement me condamnant en mon absence soit annulé. À ma libération, je fournirai toutes explications utiles au CN et à la Commission des Conflits qui pourra alors statuer sur des bases plus saines.

C'est le minimum d'équité que l'on puisse demander à des anarchistes ».

Bernard Joseph, le 7 février 1954

VII A RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE KRONSTADT- FÉVRIER 1954

- Réunion de groupe (une par semaine).
- Recherche d'une permanence pour le groupe.
- Création du groupe éditorial des « *Cahiers de Kronstadt* ».
- Critique du *Libertaire*.
- Critique de la presse internationale anarchiste.
- 6Contacts Troisième Front.
- Préparation de réunions publiques et contradictoires.
- Participation aux journées anticolonialistes au Quartier latin.
- Participation au Comité de LUTTE OUVRIÈRE de Fontenoy-Montreuil.
- Pour le collage et la vente du LIBERTAIRE, voir précédent compte-rendu.

Pour le groupe : le secrétaire.

VII B COMITÉ DE LA DEUXIÈME RÉGION AU GROUPE KRONSTADT

Chers camarades,

Comme suite à votre lettre du 16 février 1954 (date de la Poste) et non signée, nous sommes obligés de vous faire remarquer quelques points de désaccord qui ne nous permettent pas de vous remettre votre matériel jusqu'à mise au point de votre part.

*1) Nous vous rappelons ce passage des statuts régionaux : « Chaque groupe s'engage à diffuser et à coller le LIBERTAIRE à chaque parution ». Nous attendons du groupe Kronstadt une reprise du collage et de la vente du *Libertaire* de façon à avoir la preuve que ce groupe accepte les Statuts régionaux. Les raisons fournies sont inadmissibles et sans valeur vues les décisions de Congrès relatives à la solidarité (et discutées justement sur une proposition du groupe Kronstadt).*

*Par contre, les militants influents du groupe Kronstadt ont affirmé publiquement et devant témoins que le refus de vendre le *Libertaire* tenait au désaccord avec la ligne suivie par notre journal. Nous regrettons d'ailleurs que cette question n'ait pas été évoquée devant la Commission*

des Conflits car cela revient à une prise de position contre la Déclaration de principes (unité de tactique définie dans les congrès au référendum, la position majoritaire étant l'expression de l'organisation à défaut d'unanimité. Action collective...).

En dehors de ceci, cela est de manière indiscutable une prise de position contre les Statuts régionaux.

2) Nouveau point des statuts : « Chaque groupe s'engage, à chaque réunion, à ouvrir une souscription pour le Libertaire ».

Il n'est pas mentionné dans les statuts régionaux, de condition de compte-rendu financier.

En résumé, si le groupe Kronstadt ne change pas d'attitude, il se trouve une nouvelle fois en position de conflits pour trois raisons statutaires différentes, dont deux relèvent directement du Comité régional ce qui explique la décision que nous avons prise plus haut.

Ceci est d'ailleurs absolument normal car on ne voit pas les droits de ceux qui ne participent pas à l'organisation que pour apporter la confusion, sans participer à aucune activité ni à aucun sacrifice. (Ce groupe a vraiment mauvaise mine de discuter sur la constitution des commissions si l'on sait qu'à l'issue du Congrès, les responsables ont recommandé à leurs militants de ne participer à aucune activité organisationnelle de notre Fédération).

Quant à l'activité « des » militants du groupe Kronstadt au CRER, elle s'est traduite en fait par une activité du camarade Breton. Les autres militants de ce groupe n'ont fait que des apparitions courtes et sans prendre la parole publiquement.

On pourrait signaler que les groupes Durruti et Paris 19° qui ont aussi des militants actifs au CRER, ne l'ont même pas mentionné dans leur compte-rendu.

Recevez chers camarades, notre fraternel salut Communiste et Libertaire. »

Pour le Comité régional, le secrétaire Philippe

VII C GROUPE KRONSDATS AU COMITÉ DE LA DEUXIÈME RÉGION

Camarades,

Comme suite à la lettre du Secrétaire Philippe, datée du 25 février 1954, par laquelle, il nous informe de son « désaccord » et où il nous fait part de son intention de faire maintenant ouvertement obstruction à notre présence dans la Fédération au côté des autres groupes de la Région parisienne, notamment en profitant de ses fonctions pour empêcher que le matériel de la Fédération dont la Région assure la distribution parvienne à notre groupe, nous soulignons les faits suivants en face des prétextes inadmissibles qui sont invoqués :

1) Le groupe Kronstadt ne colle ni ne vend le LIBERTAIRE, cela n'est pas un fait nouveau, le Congrès régional ou la Commission des Conflits auraient pu en juger si bon leur en avait semblé, mais apparemment pas le Secrétaire régional dont rien n'autorise les initiatives de « sanctions » dans aucun statut : ces opinions personnelles à ce sujet n'ont certainement pas leur place dans une circulaire de la Deuxième Région.

2) Les décisions du Congrès régional, les raisons fournies (Statut 9ième, Solidarité). Ceci,

faisait justement dans notre compte-rendu d'activité du 16 février 1954 l'objet du rappel de ces amendes (plus de 20.000 francs) que le groupe continue à supporter seul. Quand le Comité régional mettra-t-il en application la décision prévue par le Congrès ? (Statut Solidarité).

3) Le dernier numéro du Libertaire (affaire Djilas) n'est pas pour modifier notre avis et nous faire croire que « la ligne de celui-ci correspond à la Déclaration de principes et l'unité tactique définies dans les Congrès et les référendums par la majorité à défaut d'unanimité »?

4) Il est malvenu de parler de référendum car le groupe en attend un avec une patience qui n'en sera pas moins limitée : quand un référendum décidé par la Commission des Conflits sera-t-il organisé et quand le compte-rendu des séances de cette Commission seront-ils portés à la connaissance des militants ?

Voilà le matériel que nous réclamons.

5) Souscription pour le Libertaire... Nous nous voyons obligé de renvoyer les questions formulées dans notre rapport du 16 février 1954 et auquel réponse n'a pas encore été donnée. Le groupe avant de souscrire aux dépenses... demande que le compte-rendu financier soit porté sur le Lien comme il en a été décidé en Congrès. Que le compte-rendu de la Commission de Contrôle soit porté à la connaissance des groupes.

Quelles sont les raisons du départ du gestionnaire Lustre ?

Le groupe Kronstadt proteste auprès des militants de la Région contre les méthodes du Secrétaire régional. Si le Comité régional ne change pas son attitude, ne remplit pas son mandat de coordination et ne donne pas plus réponse à nos questions que dans sa dernière lettre, nous serions obligés de demander la convocation d'un Conseil régional ou même d'un Congrès extraordinaire.

Salut anarchiste Groupe Kronstadt

VIII COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA DEUXIÈME RÉGION tenu à Paris le 26 mars 1954

Ce compte-rendu fut pris par un camarade de Kronstadt lors du Conseil régional, il a été établi avec le souci d'une parfaite objectivité. L'absence de compte-rendu officiel nous oblige à le publier :

« Sont présents au Conseil régional : les groupes de Paris-Nord, Paris 19°, Paris-Est, Paris 14°, Thomson, Boulogne, Yonne et Kronstadt.

Étaient absents les groupes de St-Germain et Aulnay-sous-Bois.

Le Secrétaire régional présente l'ordre du jour préparé par le Comité régional aux délégués (nous ne pouvons donner l'ordre du jour complet, malheureusement, celui-ci n'ayant pu être noté lors de la première dictée).

I CAS KRONSTADT

Le Secrétaire régional pose la question aux délégués, à savoir si le groupe Kronstadt peut assister et participer au Conseil. Il présente tout de suite les faits qui selon lui doivent rejeter hors de l'organisation le groupe Kronstadt.

1) *Lecture du compte-rendu d'activité du groupe Kronstadt.*

2) *Rappel des Statuts de la Deuxième Région en ce qui concerne les engagements des groupes.*

3) *Lettre du Comité régional au groupe Kronstadt (Article B du Chapitre 7)*

4) *Réponse du groupe Kronstadt au CR.*

Le Secrétaire régional souligne le ton de la lettre de Kronstadt qui tend à personnaliser une décision du Comité régional, qui est collectivement responsable des activités de chacun de ses membres. Le Secrétaire régional rappelle que le groupe Kronstadt ne colle ni ne vend le Libertaire et que, par conséquent, il se met de lui-même en dehors de l'Organisation.

Le Secrétaire régional demande donc aux délégués d'exclure le groupe Kronstadt.

KRONSTADT vivement contre le fait qu'aucun ordre du jour n' a été proposé aux groupes avant la réunion du Conseil, il demande comment les délégués peuvent statuer sur une proposition, alors qu'a priori, la discussion n'a pu avoir lieu dans les groupes. Il voit là une manœuvre de plus de la part de certains éléments de la FCL pour exclure le groupe Kronstadt après l'échec essuyé par eux lors de la Commission des Conflits. Le groupe Kronstadt y voit un moyen pour certains d'éviter le référendum demandé par Kronstadt après les décisions de la Commissions des Conflits, référendum dont le résultat leur apparaissait comme défavorable.

Nous rappelons les raisons qui font que nous ne vendons ni ne collons le LIBERTAIRE :

-parce que nous refusons de participer à une entreprise dont la gestion est incohérente et dangereuse, tant que cette question ne sera pas présentée devant l'ensemble du mouvement, tant que nous n'aurons pas d'explications valables du départ du gestionnaire LUSTRE, tant qu'une solution viable ne sera pas rétablie par l'ensemble du mouvement.

-parce que nous refusons de participer à la propagande d'idées, de tactiques, d'interprétations qui ne sont que le fait d'une minorité et non conçus par l'ensemble du mouvement. Cette discussion qui n'a pu avoir lieu lors de la réunion de la Commission des Conflits, nous l'attendons toujours.

Christian de Paris-Nord : pense que le groupe Kronstadt est dans l'erreur en raisonnant de cette manière, c'est une erreur tactique, la critique serait plus valable si l'on participe au travail commun. Est contre cette méthode.

Joulin de Paris-Nord : rappelle que le ton employé par Kronstadt n'est pas nouveau. Ce procédé de sabotage a fait ses preuves. Il rappelle la responsabilité collective du Comité régional. Il souligne de plus que, sur proposition du groupe Kronstadt, le Congrès régional a adopté la formule « le groupe s'engage » plutôt que « le groupe doit », ce qui sous-entend un engagement plus formel. En ce qui concerne la gestion, Joulin informe les délégués que la Commission de Contrôle se réunit depuis six mois et présentera dans le prochain Lien un compte-rendu complet de l'exercice depuis plusieurs années.

Mulot de Paris 19° : déclare qu'il n'y a pas d'astuce administrative dans le fait d'exclure le groupe Kronstadt par le Conseil régional. Il n'ya rien de commun entre Kronstadt et l'Organisation. Le groupe Kronstadt mène depuis toujours une politique ignominieuse de sabotage systématique. Le groupe Kronstadt oublie en ce qui concerne l'article « Affaire Djilas » la rectification du Comité de

rédaction. Mulot conclut en disant que le groupe Kronstadt refuse de collaborer.

Kronstadt rappelle que l'Affaire Djilas n'est qu'un exemple pris par lui, exemple qu'il considère comme étant la ligne normale d'aboutissement d'une tactique désorientée et erronée. Nous n'avons jamais refusé de discuter les points essentiels litigieux, mais on nous a toujours refusé les assemblées générales. La Commission des Conflits elle-même refuse de discuter les points idéologiques. Les camarades auraient-ils peur d'entreprendre une telle discussion ?

Philippe, secrétaire de la Deuxième Région : demande que l'on revienne aux débats. Selon lui, le problème est simple : le groupe Kronstadt refuse de travailler, il s'exclut lui-même.

Rochery, secrétaire à la propagande de la Deuxième Région : discerne deux points essentiels :

- 1) Vis-à-vis de la Deuxième Région, nous reprochons à Kronstadt de ne rien faire.*
- 2) Cependant l'affaire est reliée à un problème général. Le groupe Paris-Nord essaye de comprendre les Statuts. La question reste, ou le groupe Kronstadt accepte les Statuts, ou il les refuse.*

Paris 19° réprecise que le groupe Kronstadt n'a rien de commun avec l'organisation, qu'il mène une politique ignominieuse basée sur le mensonge dans le but d'empêcher les jeunes arrivants de se développer à l'intérieur du mouvement.

Kronstadt : Selon Paris-Nord, si le groupe Kronstadt acceptait de coller et de vendre, il aurait alors droit de critique, nous estimons que c'est là un procédé hypocrite. Nous voulons que le Mouvement anarchiste ait une propagande logique et non basée sur une bureaucratie formaliste. Précise à l'intention de Joulin que son interprétation de « s'engage » ou « doit » est fausse. Cet engagement sous-entend la discussion de la ligne à prendre.

Philippe, Secrétaire régional : Rappelle l'état d'esprit déplorable du groupe Kronstadt qui se manifeste que pour saboter et détruire. Demande que l'on passe aux décisions.

Joulin de Paris-Nord : Ne voit dans les explications de Kronstadt que de pâles excuses. Le groupe Kronstadt refuse systématiquement de collaborer. Depuis que les militants n'ont plus accès aux « hautes sphères », le groupe Kronstadt sabote l'organisation. L'inaction du groupe Kronstadt est en fait un sabotage. Il est un devoir pour tous les militants de respecter les Statuts dans la lettre.

Christian de Paris-Nord : Paris-Nord n'est pas un groupe sectaire, nous essayons de critiquer juste et profondément. Nous rappelons que la présence de militants anarchistes dans la rue est du point de vue tactique très importante et très fructueuse. Les petites tâches obscures permettent, donnent droit de lutter de l'intérieur. Nous devons nous serrer les coudes, nous demandons au groupe Kronstadt de reprendre les activités normales compatibles avec le militantisme, vendre et coller le LIBERTAIRE.

Philippe, Secrétaire régional : Ne croit plus au groupe Kronstadt qui est d'une mauvaise foi consciente. Se prononce pour son exclusion.

Mulot de Paris 19° : Kronstadt est un groupe de militants qui a le mépris de la masse des travailleurs. C'est pour cela qu'il refuse de vendre et de coller dans la rue.

Proll de Boulogne : Pense que l'on devrait écourter les débats et prendre une décision. L'organisation implique un esprit de discipline. Proll ne comprend pas pourquoi le groupe Kronstadt reproche au journal de prendre une déviation marxiste alors que les articles de Paul du

groupe Kronstadt, d'ailleurs incompréhensibles pour la masse, ces articles font apparaître que Paul est marxisant. Tout le monde n'a pas la plume facile de Paul et certains militants peuvent commettre des erreurs dans la rédaction d'un article. Le groupe Kronstadt n'apporte rien de constructif à l'Organisation. Se prononce pour l'exclusion.

Philippe, Secrétaire régional : Demande que les délégués se prononcent pour l'exclusion en vertu des faits suivants :

- 1) Manque de travail pratique,
- 2) Critique systématique,
- 3) Refus d'appliquer les statuts.

Personnellement, se prononce pour l'exclusion.

Mulot, Paris 19° : Kronstadt n'a rien à faire dans l'Organisation. Il faut l'exclure.

Lolla, membre du CN: Le groupe Kronstadt mène une action de chantage, de destruction systématique de notre Organisation, de sabotage à l'encontre de notre travail. Ce sont des nullistes. Se prononce pour l'exclusion du groupe. Il rappelle l'inactivité du groupe Kronstadt, le fait que dans ce groupe, certaines personnalités opposées dans les conceptions et en complet désaccord à l'intérieur du groupe, mais qui se sont unies dans le but de détruire. Le groupe Kronstadt s'est formé en dehors de l'Organisation. Les militants doivent être disciplinés. On doit faire le maximum pour l'Organisation. Est partisan de l'exclusion.

Philippe, Secrétaire régional: Demande aux délégués si le Comité régional a eu raison de suspendre le groupe Kronstadt ?

DÉCISION: ACCORD UNANIME.

Rochery de Paris-Nord: Demande au groupe KRONSTADT s'il est d'accord avec les Statuts, auquel cas il demande que le groupe Kronstadt reprenne une activité normale et alors il pourrait réintégrer l'Organisation après un stage dont la durée resterait à déterminer.

Philippe : Quelles sont les preuves matérielles que nous aurons et de l'acceptation par Kronstadt des Statuts et de son travail dans l'Organisation ? Kronstadt a montré trop de mauvaise foi pour croire encore en lui.

Joulin : Si Kronstadt avait voulu travailler, il aurait pu le faire. Ne nous faisons pas d'illusions, Kronstadt ne fait rien pour et ne fera rien. On est d'accord ou on n'est pas d'accord, quand on n'est pas d'accord, on part. Et la position de ceux qui sont partis était plus honnête que celle de Kronstadt qui reste pour saboter. Par exemple, Breton du groupe Kronstadt est resté seul au Comité de Rédaction non pour travailler mais comme antenne du groupe Kronstadt. Se prononce pour l'exclusion.

Mulot : Reprécise qu'il n'y a rien de commun entre Kronstadt et lui. Kronstadt a fait front commun avec les JOYEUSISTES à une réunion chez les Espagnols. Que Kronstadt les rejoigne dans leur sabotage systématique. Pour l'exclusion.

Philippe : Pourquoi Kronstadt est-il le seul à protester contre la ligne du journal qui satisfait tous les vrais militants ? Ceux qui ne disent rien sont-ils des cons ?

Lolla, Paris 14° et CN : Quand on est innocent, on crie son innocence. Kronstadt ne dit rien, il avoue ! Kronstadt ne demande qu'à être exclu. Excluons-le.

Caron, Secrétaire national : Informe les délégués que le CN a été saisi d'une demande d'exclusion à l'encontre du camarade Masson, auteur de « l'affaire Djilas ». Il précise que Breton de Kronstadt a fait bloc avec Masson en signant une déclaration commune (I). Dès à présent, Breton et Masson sont exclus par le CN du Comité de Rédaction. Le CN statuera en temps utile et définitivement de son maintien à la FCL.

Philippe : Demande que le Conseil régional se prononce pour ou contre l'exclusion du groupe Kronstadt.

DÉCISION : Pour l'exclusion UNANIMITÉ moins une voix : Christian de Paris-Nord

Le groupe Kronstadt a cessé de prendre la parole, refusant de se placer sur le terrain de l'insulte et de la basse calomnie qui sont de rigueur dès la seconde moitié des débats. Le groupe Kronstadt se voit exclu du Conseil régional et dans l'obligation de prendre la porte.

(I) Nous donnons ci-après le document qui fut signé par Masson et Breton et qui a motivé l'exclusion de ces deux camarades du Comité de Rédaction. Caron laisse entendre que Breton est solidaire de la position prise par Masson dans son article sur « l'affaire Djilas ». Les camarades jugeront.

MOTION SUR L'OFFICILISATION DES THÈSES DU CAMARADE FONTENIS
contenues dans le Manifeste du Communisme Libertaire

Dans le dernier numéro du LIBERTAIRE (11/3/54), une note du CN renvoie les lecteurs au « Manifeste du Communisme Libertaire ».

Ce faisant, le CN a outrepassé ses droits car la brochure en question exprime le point de vue personnel d'un camarade et non celui de la Fédération au nom de qui le CN parle.

En effet le « Manifeste... » a jusqu'ici été présenté dans la brochure qui porte ce nom, comme dans différents numéros du LIB par une Commission d'Éditions. OR CETTE COMMISSION EXISTE-T-ELLE ? Elle ne figure pas aux Statuts. Ne serait-elle ainsi qu'une fiction inventée pour les besoins de la cause ? Sinon quels en sont les modes de recrutement et la composition ? Y a-t-il d'autres commissions de ce genre ?

D'autre part, le « Manifeste » est édité non par la Fédération mais par le « LIBERTAIRE » qui a pris la responsabilité de cette décision ? Et n'était-ce pas pour lui donner un caractère trop officiel ? Mais comment le LIBERTAIRE est-il habilité à publier une brochure et à en entreprendre la diffusion ? Qui peut-être édité de cette façon par le « LIBERTAIRE » et à quelles conditions les camarades peuvent-ils être assurés d'un tel soutien moral, éditorial, financier et publicitaire du « LIBERTAIRE » ? Qui peut-être autorisé à recommander la lecture d'une telle brochure et au nom de qui ?

Car si la façon dont a été éditée cette brochure est discutable, son contenu l'est non moins. Le « Manifeste... » est l'exposé des thèses du camarade Fontenis. Si l'on ne sait pas au juste qui en assure la publication, ce qu'il ya de certain, c'est que la dite brochure N'A JAMAIS ÉTÉ SOUMISE À LA DISCUSSION DE L'ORGANISATION ET ENCORE MOINS ÉTÉ ADOPTÉE COMMME L'EXPRESSION DU MOUVEMENT.

Le fait que la majeure partie des textes en question ait été au préalable publiée dans le « LIBERTAIRE » sous la rubrique « Problèmes essentiels », et que l'auteur dise avoir consulté un certain nombre de camarades avant la rédaction définitive, est-il une garantie suffisante pour

prétendre que le Manifeste est l'émanation de l'ensemble du Mouvement ?

Ainsi, les thèses du camarade Fontenis proposées (comment ?) par certains responsables, ne peuvent se prévaloir d'être adoptées par le Mouvement, ni d'en refléter la pensée, ni d'en exprimer la doctrine.

Le CN ne peut donc en faire état.

Le système par lequel ces textes ont été avancés et mis en valeur n'est pas clair et semble para-statutaire voire même non-statutaire. Ces procédés tendent à « officialiser » peu à peu les thèses de Fontenis, paraissent peu démocratiques. Il est heureux qu'un camarade ait pu recevoir dans le Journal un appui aussi considérable pour exprimer son point de vue. Tous les camarades jouissent-ils des mêmes facilités ? Il est de toute façon déplacé pour le CN et les organismes centraux de prendre à leur compte, sans mandat exprès de la base (qui seule décide en ses assises périodiques de l'idéologie) des thèses personnelles.

Était louable, à priori, l'ambition du camarade Fontenis tentant de répondre, à 105 ans d'intervalle au « Manifeste Communiste » de Marx et Engels. Encore eut-il fallu tenir compte de ce que ces derniers n'avaient agi que sur mission et sous contrôle de leur organisation, qui élevait certaines exigences vis-à-vis des textes dont elle devait se réclamer.

Nota: Breton, rédacteur de cette motion, la présenta à certains militants du Comité de Rédaction. Seul de ceux-ci Masson signa cette motion.

IX LETTRES DU GROUPE KRONSTADT AUX ORGANISMES RESPONSABLES

Apprenant l'exclusion administrative, le groupe Kronstadt refuse de tenir comme valable cette décision et fit parvenir aux organismes responsables les lettres ci-après :

Groupe Kronstadt, Paris, le 29 mars 1954

Aux responsables du Comité régional de la FCL

Apprenant que le Conseil de la Deuxième région aurait prononcé « l'exclusion du groupe Kronstadt », nous estimons cette mesure nulle et non avenue.

Le ridicule de cette décision n'a d'égale que le grotesque de ses responsables. En effet, le coup n'est pas aussi bête monté que vous pourriez le croire.

I) Il est évident qu'il s'agit là d'un vote préfabriqué car :

A) ou bien, il n'engage que les membres sélectionnés des groupes alors présents.

B) ou bien dans le cas contraire s'il engage l'ensemble des groupes ayant mandaté leurs représentants à cet effet, c'est que les groupes ont été avertis à l'avance de l'opération qui se préparait sans bien entendu certains groupes peu sûrs et en particulier le principal intéressé, le notre (aucun ordre du jour n'a été communiqué avant la réunion du Conseil régional et on peut s'étonner de voir certains délégués parler au nom de leur groupe).

II) Le motif de l'exclusion n'est qu'un prétexte grossier pour nous éliminer, après plusieurs

essais aussi infructueux, il est bien connu que notre groupe n'est pas le seul de la Deuxième région même à avoir cessé la vente et le collage du Libertaire. (Le groupe d'Aulnay-sous-Bois judicieusement absent étant un exemple).

Le groupe Kronstadt a déjà eu l'occasion d'exposer ses motifs et réitère qu'il ne reconsidérerait sa position qu'à partir du moment où il lui serait répondu à ses critiques.

III) Le terme « d'exclusion » lui-même n'est qu'un grossier canular que seuls feignent de prendre au sérieux les apprentis bolcheviks qui l'ont monté. Nous renvoyons ces révolutionnaires du tampon-encreur aux Statuts :

a) Statuts de la Deuxième Région: « ... ces conseils régionaux ne peuvent prendre de décisions que dans le cadre des décisions des congrès régionaux ou nationaux... » Or, pas plus qu'aucun article de ces Statuts, aucune décision de Congrès national ou régional n'autorise un Conseil régional à « exclure un groupe ». Ce procédé d'exclusions administratives n'appartient qu'à l'imagination de nos petits Torquemada en vue d'excommunication. Que les Fouquier-Tinville du Quai de Valmy n'obtiennent pas que :

b) Les statuts nationaux sont toujours en vigueur, c'est-à-dire que les motifs d'exclusion au nombre de cinq (A-B-C-D-E) ne nous sont pas reprochables. Toute exclusion doit être approuvée par la Commission des Conflits et par référendum. « Dans un cas grave, le Comité régional peut suspendre un groupe... dans l'attente d'une décision de la Commission des Conflits ».

Il ne s'agit là que de SUSPENSION et de suspension sous réserve d'approbation. Confiant dans le sens critique anarchiste de la majorité des militants, nous nous excusons de ne pouvoir prendre au sérieux votre bureaucratie burlesque.

Le groupe Kronstadt unanime

Groupe Kronstadt Paris, le 29 mars 1954

Aux responsables du Comité national de la FCL

Nous vous faisons part que le Conseil régional ayant prétendu nous « exclure » de la Deuxième Région :

1) Nous contestons la valeur de cette décision fantaisiste absolument anti-statutaire et nous nous adressons au Comité régional directement à cet effet.

2) Nous vous avertissons que nous nous adressons le cas échéant à une autre Région au cas où la vie nous serait rendue intenable dans la Deuxième Région.

3) Si notre appartenance à la Deuxième Région est en cause, notre adhésion à la FCL est statutairement incontestée. En foi de quoi, nous renouvelons nos questions en ce qui concerne la parution du Lien et la publication du compte-rendu de la Commission des Conflits, et l'organisation d'un référendum des camarades Berneri et Joseph.

Nous pouvons vous assurer qu'il si vous vous sentez débordés ou incapables de mener cette

tâche à bien, nous vous faisons l'offre de prendre en charge l'organisation de ce référendum.

Le groupe Kronstadt unanime

Nota: Ces deux lettres restèrent sans réponse.

Pour tout courrier concernant le groupe KRONSTADT

Faire parvenir à l'adresse suivante

Louis BLANCHARD 65 rue du faubourg Montmartre Paris 9°.